

CLUB PROJET URBAIN & PAYSAGE

2017

ATELIER DE FÉCAMP DU 29 AU 31 MARS 2017

AMÉNAGER L'INTERFACE VILLE-PORT DE L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

n°15 • Octobre 2017



ATELIER DE FÉCAMP .29/31 MARS 2017

Chaque année le club «Projet Urbain & Paysage» de la FNAU mobilise ses architectes, paysagistes et urbanistes sur un territoire confronté à un projet de reconversion, de développement urbain ou d'aménagement de territoire.

En 2017, l'agence d'urbanisme du Havre et de l'Estuaire de la Seine et l'agglomération Fécamp Caux Littoral ont sollicité le club pour explorer, avec les techniciens et les partenaires locaux, les possibilités d'intégrer différents projets à un schéma global dans le cadre du lancement du PLUi.

Organisé du 29 au 31 mars, l'atelier a analysé les potentialités et les contraintes des sites et a mis en évidence le rôle que ceux-ci peuvent jouer pour le développement de l'agglomération.

Pendant près de trois jours, plus d'une vingtaine d'experts venus de quinze agences ont travaillé sur le terrain, confronté leurs approches, mutualisé leurs savoir-faire et leurs idées au service de ce territoire.

Vous allez découvrir à travers cette édition et deux vidéos (www.aurh.fr/videoPU&P), le déroulé, les méthodes et les résultats associés à ce quinzième atelier.

Le deuxième événement annuel, concerne un séminaire avec le club Cohésion Sociale sur les enjeux du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain qui a eu lieu les 21 et 22 septembre 2017 à Paris.

Les objectifs recherchés du séminaire entre plusieurs clubs de la FNAU sont de :

- comprendre et partager les enjeux du NPNRU à partir d'expériences et de témoignages des territoires sur la conduite des projets de renouvellement urbain ;
- débattre des innovations en matière de renouvellement urbain ;
- échanger sur le rôle des agences et les différentes missions ;
- consolider notre réseau d'experts (urbanistes, architectes, sociologues, géographes, paysagistes, économistes, statisticiens...) et notre savoir-faire transversal...

Les actes de ce séminaire seront publiés dans l'édition 2018 du Club Projet Urbain & Paysage.

Les animateurs : Gwenaëlle Zunino, Yves Gendron & Frédéric Roustan.



Très attachée à mettre en valeur les atouts patrimoniaux et touristiques de Fécamp et de son agglomération, j'ai pourtant découvert par l'accueil du Club Projet Urbain & Paysage de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme de nouvelles lectures et potentialités pour ce territoire.

Ainsi le travail sur le paysage, la préoccupation de sa valorisation et de la connexion de la vallée à la mer m'ont semblé un apport essentiel à prendre en compte dans le PLUi en cours d'élaboration.

L'importance à porter aux aménagements paysagers a également été soulignée pour les espaces les plus urbanisés. Le Club PU&P a d'ailleurs conduit à façonner le projet d'aménagement du centre-ville en facilitant la décision de démolition d'un bâtiment peu qualitatif au profit d'un espace ouvert.

L'éclairage plus particulier sur l'interface ville-port a permis à tous les acteurs concernés de pouvoir envisager de transformer cette difficulté en un atout remarquable.

Les travaux menés par les membres de la FNAU, sur proposition de l'AURH, ont donc parfaitement contribué à la démarche d'ouverture et à la préoccupation constante des membres de l'équipe municipale de bénéficier d'un regard extérieur sur les projets d'évolution de Fécamp et de son agglomération.

Le Club Projet Urbain & Paysage permet de conjuguer efficacité et créativité sur une durée très courte. Efficacité, car le travail préparatoire mené par les services de l'agglomération Fécamp Caux Littoral et l'AURH a permis aux participants d'identifier rapidement les enjeux essentiels du territoire. Créativité, car le travail collectif entre professionnels aux profils variés et venant de toute la France permet de faire émerger de nouvelles idées et de tester des outils innovants.

La démarche menée à Fécamp s'est assez rapidement centrée sur deux enjeux majeurs du territoire : l'interface ville-port et l'articulation du centre-ville avec la vallée de la Valmont. Les participants ont formulé de nombreuses propositions visant à enrichir les démarches déjà engagées par la collectivité et à les articuler plus solidement entre elles. Ce travail d'émulation sera utilement mobilisé pour construire, avec les élus du territoire, un projet d'agglomération au travers de l'élaboration du PLU intercommunal.

L'atelier Projet Urbain & Paysage de Fécamp, né de la démarche de PLU intercommunal, illustre bien les enjeux d'une agglomération en recherche d'attractivité avec le défi de reconquête du centre ville patrimonial et la recherche d'un nouveau moteur économique dans le tourisme.

Oubliées des récentes politiques d'aménagement du territoire, les villes moyennes font aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt. Saisie de cette question, la FNAU plaide pour des projets de territoire basés sur l'alliance intercommunale pour reconquérir les cœurs d'agglomérations. Pour réussir leur mutation, le logement, l'espace public, le commerce et les services, les modes de déplacements sont les leviers à mobiliser dans une approche globale et avec une ingénierie qui articule la planification et l'action opérationnelle.

Les agences d'urbanisme sont prêtes à se mobiliser aux côtés des collectivités et l'atelier territorial de Fécamp montre que des approches transversales participatives peuvent permettre de livrer dans un temps court des premiers axes de projet.



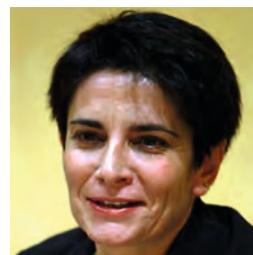
Marie-Agnès Poussier Winsback

*Présidente de l'agglomération
Fécamp Caux Littoral
Maire de Fécamp*



Simon du Moulin de Labarthète

Directeur général de l'AURH



Brigitte Bariol Mathais

Déléguée générale de la FNAU





Contexte fécampois	.7
Déroulement de l'atelier	.14
Premières lectures du territoire	.16
Du grand territoire à l'intime de la vallée	.18
De Valmont à la mer	.26
Interface ville-port	.35
Les publications	.43
Remerciements	.44



..... La communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral

- Criquebeuf-en-Caux
- Épreville
- Fécamp
- Froberville
- Ganzeville
- Gerville
- Les Loges
- Maniquerville
- Saint-Léonard
- Senneville-sur-Fécamp
- Tourville-les-Ifs
- Vattetot-sur-Mer

- Yport
- Ancretteville-sur-Mer
- Angerville-la-Martel
- Colleville
- Contremoulins
- Criquetot-le-Mauconduit
- Écretteville-sur-Mer
- Életot
- Gerponville
- Limpville
- Riville
- Sainte-Hélène-Bondeville

- Saint-Pierre-en-Port
- Sassetot-le-Mauconduit
- Sorquainville
- Thérouldeville
- Theuville-aux-Maillots
- Thiergeville
- Thiétreville
- Toussaint
- Valmont
- Vinnemerville
- Ypreville-Biville

L'agglomération Fécamp Caux Littoral, 33 communes, a lancé début 2016 son plan local d'urbanisme intercommunal, démarche ayant vocation à construire une stratégie globale d'aménagement du territoire à moyen terme. Elle a missionné l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine pour l'accompagner dans l'élaboration du document.

Les élus de l'agglomération souhaitaient accueillir le Club Projet Urbain & Paysage de la fédération nationale des agences d'urbanisme en mars 2017 pour que les travaux alimentent les débats et participent à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) débattu dès l'été.

Les élus ont souhaité bénéficier du regard neuf porté sur leur territoire par les membres du club, convaincus que la pluralité des intervenants (architectes, urbanistes, paysagistes, spécialistes du patrimoine, des mobilités...) pouvait contribuer à affiner leur vision, voire permettre de déceler de nouvelles pistes de réflexion.

L'étude de l'interface ville-port s'est rapidement imposée comme un élément clé du projet de l'agglomération dont le club pouvait se saisir. La proposition serait cependant restée incomplète si la vallée de la Valmont, prolongement naturel de cette interface et axe structurant de l'agglomération, n'avait pas été incluse au projet.

Les arguments se sont multipliés pour convaincre le club de retenir la candidature de l'agglomération :

- la transposabilité de l'échelle du projet de l'agglomération fécampoise ;
- la définition d'un projet de cœur d'agglomération sur un territoire issu de la fusion récente de deux intercommunalités ;
- l'inscription du projet dans la constitution d'un PLUi prenant en compte les lois Grenelle et ALUR.

Aujourd'hui, le rôle des agences d'urbanisme s'étend sur l'ensemble de leurs territoires d'adhésion, dépassant les limites de leur agglomération historique. Ces nouvelles actions sur des espaces «no-limit» permettent d'offrir aux adhérents des agences une expertise fine couplée à une force d'impact technique et d'ingénierie que seul peut mobiliser aujourd'hui le réseau FNAU.





UNE VALLÉE MÊLÉE AU LITTORAL

La ville de Fécamp est implantée dans une vailleuse, une entaille dans la grande muraille que forme la Côte d'Albâtre et ses falaises blanches qui culminent à plus de 100 m d'altitude. Au nord de la ville domine le Cap Fagnet, un morceau de terre en balcon sur la Manche qui offre une vision panoramique et stratégique sur une large bande côtière.

Située au débouché de la vallée de la Valmont, la ville est marquée par l'arrivée du fleuve autour duquel est installé le port, connu pour ses terres-neuvas. La pêche est au cœur de l'histoire de la ville, elle demeure une activité économique importante, et l'urbanisme de Fécamp (saurisseries, maisons de pêcheurs) reste fortement marqué de cette empreinte.

Fécamp est une ville portuaire, une ville commerçante, au cœur d'un territoire agricole riche : le Pays de Caux. La ville est née au carrefour de voies commerciales, adossée au front de mer et au port où s'exerçait la transformation des produits issus de la mer. Il faut attendre les grands travaux d'aménagement du port au XIX^e siècle pour que le village en bord de mer et la partie historique située en amont se rejoignent.

Les coteaux de la vallée, le port, l'estuaire et les différents quartiers de la ville dessinent autant de paysages qui se lisent en suivant l'eau, depuis le front de mer jusqu'au cours de la Valmont. La lecture du territoire n'appartient ici pas plus qu'ailleurs à une limite administrative, c'est une vallée mêlée au littoral qui fait la richesse de ce territoire déroulant à la fois des paysages agricoles, naturels, résidentiels, productifs ou encore balnéaires.



RÉINVENTER LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION POUR ACCÉDER AU STATUT DE TERRITOIRE TOURISTIQUE

Si la ville est connue pour son port, qui demeure actif autour des trois métiers de la pêche, du commerce et de la plaisance, elle entend également s'installer dans le paysage touristique normand comme ses voisins d'Yport ou d'Étretat. En parallèle, des activités d'éolien terrestre et off-shore viennent renouveler le paysage productif de la ville. Ces nouvelles activités s'apparentent à une nouvelle phase de l'exploitation des ressources maritimes, elles viennent soutenir l'activité mais aussi modifier le paysage de la ville.

Après une phase d'extension urbaine sur le plateau, plus accessible et aisé à aménager, la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral redessine à présent son cœur de ville, le moteur de son attractivité économique et culturelle. Accéder au statut de territoire touristique tout en consolidant ses autres fonctions, impose de réinventer les espaces publics, la circulation et l'urbanisme des secteurs les plus prisés et les plus en vue (Fécamp est la première ville de France à avoir obtenu le label Ville d'art et d'histoire). Engager ces politiques publiques est un travail complexe et long puisqu'il exige de travailler un tissu bâti constitué, de mobiliser des outils fonciers et d'engager des partenariats avec les acteurs de la ville qu'ils soient privés, publics ou institutionnels.

Ce travail en cœur de ville est lancé. Il repose sur un vaste programme associant des interventions ponctuelles de renouvellement urbain, de requalification de bâtiments désaffectés mais aussi d'implantation de nouveaux services et équipements avec l'objectif de rehausser le niveau de services offerts à la population et aux visiteurs.

Deux opérations majeures émergent de ces interventions. Elles correspondent à deux secteurs situés à l'interface de la ville et du port, illustrant, si besoin était, que la proximité des quais et des bassins demeure, plus que son littoral, un point d'ancrage pour la ville.

La première est l'opération dite de « La Mâtre ». Cette partie de la ville accueille la gare ferroviaire et porte l'ambition de transformer la gare en un pôle multimodal qui serait accompagné de services et d'équipements permettant sa mise en valeur. C'est ici qu'arrivera la véloroute du Lin, un itinéraire qui suit la vallée de la Valmont pour déboucher sur le front de mer fécampois et se raccorder à l'Eurovelo route 4.

Le second site est celui du Grand Quai. Cette presqu'île au cœur du port et de la ville concentre l'essence même de la ville. Au musée des terres-neuvas qui sera prochainement ouvert, il est prévu d'associer un hôtel. Ce bâtiment sera adossé au site de maintenance des éoliennes et à une unité de transformation des produits de la mer. Cette situation illustre à elle seule les profondes transformations que connaît la ville mais aussi la nécessaire cohabitation des activités sur les terrains urbano-portuaires.



L'INTERFACE VILLE-PORT ET LA VALLÉE DE LA VALMONT, DEUX MOTEURS POUR L'AGGLOMÉRATION

Avec l'avènement d'une nouvelle intercommunalité, Fécamp renforce son statut urbain et devient un cœur d'agglomération à la fois pour son intercommunalité (33 communes, plus de 40 000 habitants), mais aussi pour un bassin de vie plus vaste.

Le lancement du PLUi est l'occasion pour l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH) de présenter aux élus de nouvelles problématiques en matière d'aménagement. Missionnée en 2016 pour la réalisation complète du document d'urbanisme, l'agence s'est attachée à présenter les ressorts et les objectifs de ce qui pouvait faire le projet d'aménagement de l'agglomération. La suppression des limites administratives autorisée par l'exercice de construction du PLUi, la prise en compte des différentes échelles possibles du projet ont rapidement fait la démonstration que deux secteurs particuliers devaient être appréhendés comme deux moteurs pour l'agglomération : celui de l'interface ville-port et de la vallée de la Valmont.

Avant tout, la phase de diagnostic, préalable à la tenue du Club Projet Urbain & Paysage, a permis de mettre en exergue différents points sur lesquels il était impératif d'intervenir pour constituer un socle partagé :

- l'affirmation d'une stratégie de positionnement de certains équipements structurants en voie d'être déplacés ou requalifiés ;
- la coordination des programmes pour proposer un rayonnement du centre-ville à une échelle plus large ;
- la définition d'une méthodologie dans un cadre de faible tension foncière et démographique.

La particularité d'une intervention dans l'interface ville-port et la vallée est principalement liée aux échelles (dimension des parcelles, constructions), aux besoins de cohabitation dans un contexte où les dimensions urbaine et portuaire s'entrecroisent mais aussi à la nature même du site dans un fond de vallée parcouru par l'eau.

La mission confiée au club repose sur la compréhension des différentes échelles mais aussi sur la possibilité d'intégrer différents projets à un schéma global.

Les enjeux sont les suivants :

- la mise en valeur d'une vallée dans toutes ses composantes avec l'ambition de dessiner un axe de composition majeur pour la nouvelle agglomération ;
- la définition des enjeux de l'interface ville-port et la proposition d'un projet assurant la cohabitation des différentes activités présentes ou à venir ;
- la mobilisation de fonciers avec la volonté de reconverter des espaces sous occupés, des friches industrielles en zone inondable de fond de vallée.



ISMERIE LEGRIS

*Directrice générale des services,
Ville de Fécamp*

Fécamp vit grâce à deux cœurs, le centre historique et le port, obligeant à raisonner l'organisation des services publics autour de cette double centralité. Les saisons, la nature des publics accueillis et la différence d'activités économiques implantées sur les deux organes vitaux du territoire urbain conduisent à adopter une gestion différenciée des espaces.

Cette adaptation naturelle conduit à créer une rupture de vie entre la ville et le port.

Les efforts de la collectivité pour développer une interface entre la ville et le port ont été confortés par les travaux du Club PU&P en identifiant la gare comme le nœud central de connexion, favorisant équitablement l'accès aux bassins et au centre-ville. Les idées d'aménagement autour de cet espace central seront naturellement relayées dans les projets en cours.

CHRISTOPHE CARDON

*Directeur général des services, Fécamp
Caux Littoral Agglomération*

Les travaux menés par le Club PU&P sur un espace structurant partant du port de Fécamp et se prolongeant en ouverture sur une vallée, épine dorsale du territoire, ont permis d'apporter un éclairage technique tout particulier aux élus et services de l'Agglomération sur les potentialités, destinations et aménagements possibles pour ces emprises. En ce sens, ils sont venus compléter les travaux déjà engagés avec l'AURH sur ces sujets et se sont pleinement inscrits dans un moment stratégique pour le développement de notre intercommunalité : agglomération élargie au 1^{er} janvier 2017 et nouveau projet de territoire en construction, démarche d'élaboration d'un PLU intercommunal intégrant un volet habitat et déplacement, et schéma directeur de développement économique et touristique. Il s'agit pour nous désormais de capitaliser sur ce regard extérieur et cette expertise apportés sur notre territoire pour enrichir les différentes réflexions engagées et inscrire ces espaces au cœur de notre projet de développement.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

3 JOURS POUR PHOSPHORER

Entre leur arrivée le mardi 28 mars au soir et leur départ le vendredi 31 mars après-midi, les vingt membres du Club Projet Urbain & Paysage ont mis toute leur énergie pour répondre aux problématiques qui leur étaient posées. Armés de leur savoir-faire professionnel, accompagnés par les élus du territoire, les partenaires institutionnels et l'AURH, ils ont découvert le territoire et ont travaillé intensément pour proposer des pistes de réflexion.

.14



L'ACCUEIL PAR LES ÉLUS DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION

Laurent Vasset / Raynald Maheut

Le 29 mars, M. Vasset 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération, et M. Maheut, adjoint au maire de Fécamp, ont accueilli les participants du Club Projet Urbain & Paysage FNAU.



LA PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Par les partenaires

Les partenaires et institutionnels ont exposé mercredi les différentes facettes du territoire : CCI Seine Estuaire - Port de Fécamp, agence de développement Le Havre Développement, CAUE 76, DDTM, département de Seine-Maritime, EPF, ADEME et AIVP.

Les techniciens de la ville et de l'agglomération ont accompagné les travaux pendant 3 jours.



LES VISITES DE TERRAIN

Visites / découverte

Dès l'arrivée des premiers participants le mardi soir, une visite patrimoniale du centre-ville était organisée. Le lendemain, après les présentations en salle, les participants ont parcouru l'interface ville-port à pied. L'après-midi, c'est en bus qu'ils ont parcouru l'agglomération et découvert notamment Valmont, le cap Fagnet, un clos-masure...



LE TRAVAIL EN GROUPE

Les participants

Du mercredi soir au vendredi midi, les 20 participants du club ont travaillé intensivement, séparés en trois groupes, chacun s'intéressant à une échelle et à des thématiques différentes.



LES MOMENTS CONVIVIAUX

Échanges / partage

Petits-déjeuners, déjeuners, dîners... En comité restreint ou bien avec les élus et les équipes de l'AURH, de la ville et de l'agglomération... Autour de documents de travail ou mieux installés autour d'une table face à la mer... Les repas ont constitué pendant ces trois jours des moments d'échanges, de partage, nourrissant les réflexions et les ventres affamés.



LA RESTITUTION

Résultats des réflexions

Après 3 jours intensifs, les membres du club ont présenté les résultats de leurs réflexions devant près de 120 personnes dans une salle du cinéma Grand Large à Fécamp. Élus, professionnels et partenaires institutionnels sont venus en nombre pour entendre les propositions du club pour leur territoire.

PREMIÈRES LECTURES DU TERRITOIRE

Les participants à l'atelier proviennent de diverses régions françaises. Ils connaissent la notoriété de Fécamp mais, pour la plupart d'entre eux, c'est leur première découverte effective de la Côte d'Albâtre et de son port réputé.

Entre leur séquence d'arrivée et la journée de terrain, ils vont devoir se faire une idée des qualités du territoire qu'ils arpentent. Le recueil des premières impressions d'un œil neuf et professionnel constitue une vraie richesse pour les acteurs locaux car il met en exergue des qualités marquantes et des points de questionnement clés sur leur territoire. Il suscite également très vite les premières pistes de projet.

Les paragraphes ci-dessous regroupent les propos les plus marquants des participants lors de cette première approche de l'agglomération fécampoise.

« ... Fécamp, une ville qui a de la chance... mais qui souffre de confusion... »

La ville de Fécamp est installée dans un site emblématique à l'embouchure de la Valmont. Elle jouit d'une histoire maritime riche et d'une offre patrimoniale rare et diversifiée. Cependant, la lisibilité de la ville comme celle du port apparaissent confuses, ce qui entraîne une forme de déception à la première découverte de cette destination dont la renommée est pourtant forte.

La voiture est omniprésente et semble laisser peu de place pour proposer de véritables espaces publics et ainsi favoriser une déambulation touristique et quotidienne agréable. Comment rendre la ville plus accueillante ?

« ... Plein de projets pour rattraper le temps perdu... »

Afin d'accélérer sa mutation, la ville porte un programme important de réalisations à venir (Grand Quai, Mâtire...) mais dont la hiérarchisation et le dimensionnement ne semblent pas évidents. Comment proposer un plan global, une stratégie pour révéler tout son potentiel ? Comment entretenir l'âme de la ville, incarner un centre-ville ?

« ... un port au cœur de la ville... »

Fécamp jouit d'un véritable port en cœur de ville, c'est ce qui fait l'attractivité première de la ville. Pour autant, on peut sentir des « frictions » entre l'activité portuaire et les aménités urbaines. Les bases d'une meilleure cohabitation restent à définir tant au niveau des inter-



faces que des usages au sein même de l'espace portuaire. Le projet du Grand Quai propose un programme mixte ambitieux à l'heure où de nouvelles activités portuaires cherchent de l'espace (éolien offshore). Comment préserver l'avenir économique du port tout en lui conférant de plus grandes qualités urbaines ?

« ... la Mâtüre, une porte d'entrée dans la ville... »

Avec la rénovation de la ligne TER, l'arrivée de la véloroute du Lin et la gare routière, la Mâtüre devient un pôle intermodal. Ce secteur devient la porte d'entrée majeure sur le territoire et se doit d'offrir des qualités paysagères (vue vers les bassins), qui valorisent les atouts de l'agglomération.

« ... Le tourisme : de nouvelles opportunités, un nouveau moteur... »

Ville d'art et d'histoire, ville balnéaire, port de plaisance, Opération Grand Site, Fécamp semble portée par un nouvel élan touristique. De plus, après l'EuroVélo 4, l'arrivée prochaine de la véloroute du Lin vient créer un carrefour important pour le tourisme cyclable.

« ... un territoire aux avant-postes de la transition énergétique ?... »

En arrivant à Fécamp, la première chose que l'on voit sont les éoliennes du plateau. Éolien terrestre, bientôt offshore, les bases pour un territoire innovant dans la transition énergétique sont là et font écho à la maîtrise passée de l'énergie hydraulique.

« ... la découverte d'une vallée insoupçonnée, une vallée au caractère intime... »

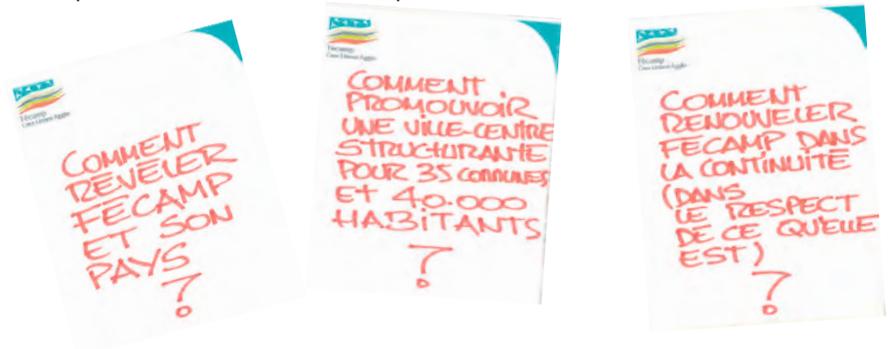
Au cœur du vaste plateau de Caux, très ouvert, la vallée de la Valmont, luxuriante, ponctuée d'éléments de patrimoine, apparaît comme un micro-territoire accueillant presque improbable. Les différentes séquences sont liées par la rivière et les nombreuses pièces d'eau issues de l'exploitation des gravières. Il résulte de ces différentes composantes une dimension « terroir » intéressante à révéler au regard, notamment avec l'arrivée prochaine de la véloroute du Lin.



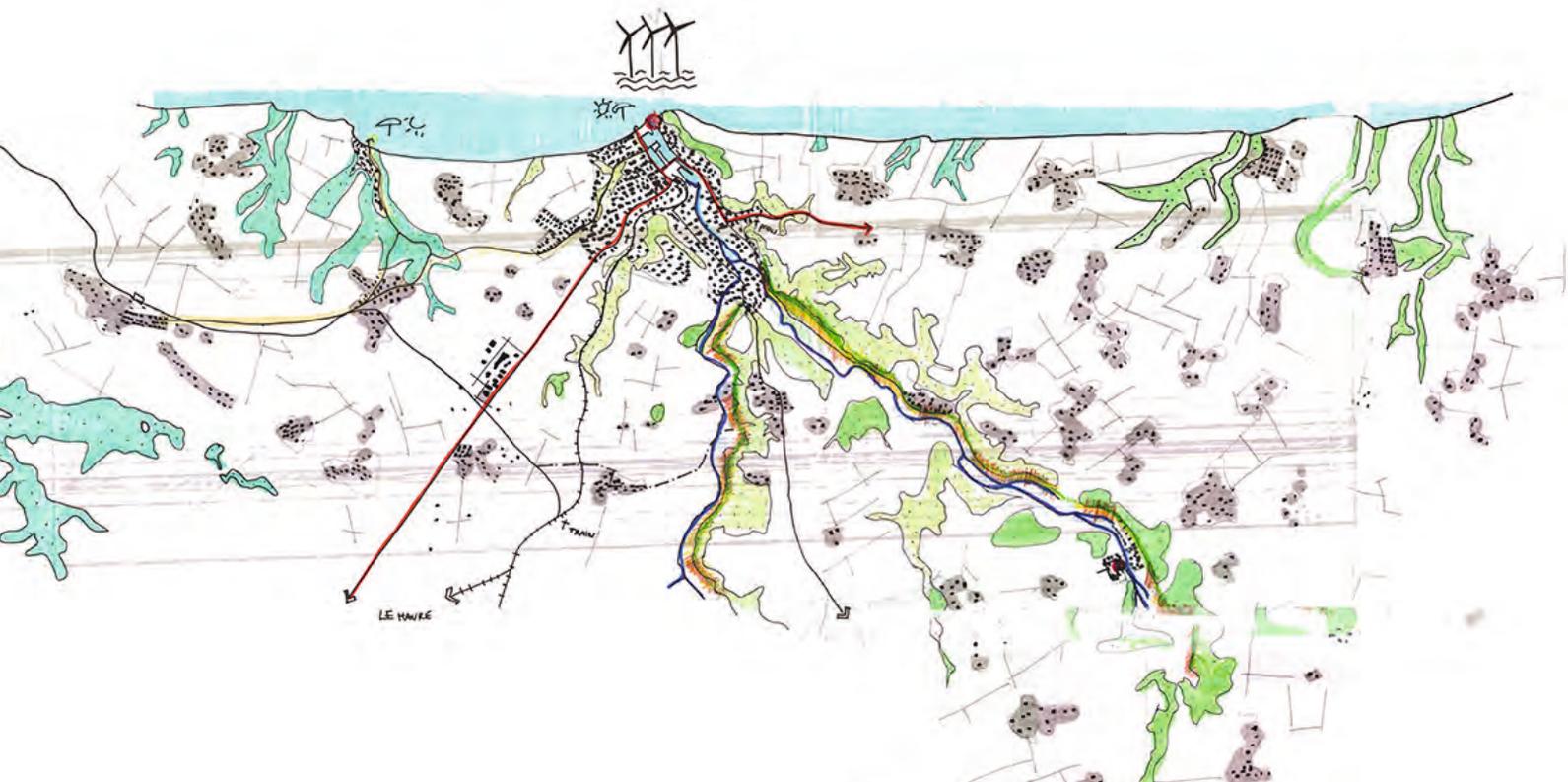
DU GRAND TERRITOIRE À L'INTIME DE LA VALLÉE

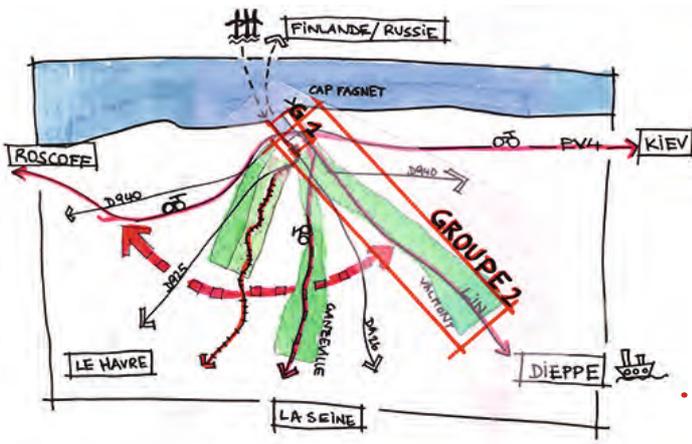
Les membres du Club Projet Urbain & Paysage ont appréhendé la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral en 3 jours, temps court pour découvrir le territoire dans toute sa diversité, sa richesse mais également sa fragilité. Les visites et les rencontres ont permis néanmoins de construire un récit combinant un regard neuf et un premier socle de connaissances.

Parmi les nombreuses interrogations formulées à l'issue de cette imprégnation, trois questions ont rapidement émergé, autour du rôle et du statut de Fécamp, de son devenir et de ses complémentarités avec le territoire qui l'entoure.



Ces trois interrogations permettent de dessiner les contours d'une vision pour le territoire et sont la pierre angulaire de la réflexion collective. Elles se déclinent de façon globale à l'échelle du grand territoire et ensuite plus précisément en resserrant l'analyse sur la vallée de la Valmont puis sur le cœur de la ville de Fécamp.



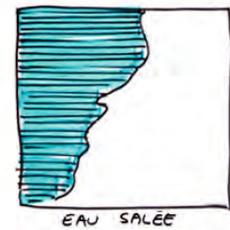
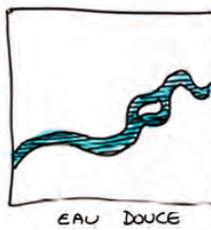
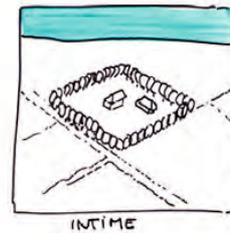
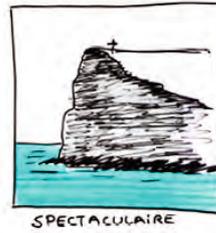
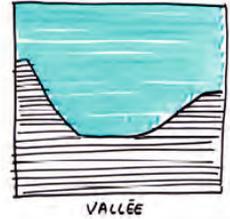
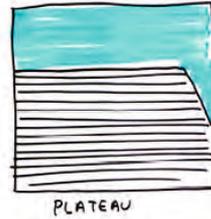


LE PRINCIPE DE CONVERGENCE

Le premier élément frappant lorsque l'on découvre le territoire de l'agglomération est le principe de convergence. Fécamp est à la fois le point d'arrivée et de départ : convergence des flux terrestres (réseau de routes en étoile, voie ferrée), convergence des vallées et convergence des flux maritimes.

LA NOTION DE DUPLICITÉ

Le second élément fondamental pour le territoire est la notion de duplicité qui se définit par des éléments de natures différentes qui fonctionnent en binôme et qui s'enrichissent mutuellement tout en conservant leur identité propre : plateau/vallée, spectaculaire/intime, agriculture/pêche, eau douce/eau salée.



PAYSAGE	CONTEMPLATIF	S'APPROPRIER L'OPÉRATION GRAND SITE, EN PÉRIODISANT L'ESPACE JUSQU'À L'ARRIÈRE-PENS
	PRODUCTIF	REVISITER LE PRINCIPE DU CIRCUIR-MASSURE EN TANT QU'UNITÉ DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE
HABITANTS	VALLÉE	DÉSIRER LA NILLE (À PLUS FORTÉ RAISON LA NILLE-CENTRE) FAVORISER SON APPROPRIATION EFFECTIVE AUTANT QU'ESTHÉTIQUE (Y HABITER, Y VENIR)
	PLATEAU	DÉVELOPPER L'ESPRIT DES LIEUX LORSQUE L'AMÉNAGEMENT EN EXTENSION URBAINE EST NÉCESSAIRE
MOBILITÉS	VÉLOS	PARCOURIR LE TERRITOIRE À PARTIR DU VÉLO
	AUTOS	DÉCOUVRIR LE PAYSAGE DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE ALTERNANCES PIÉTONS ET MOBILITÉS DOUCES

LA CONSTRUCTION DU RÉCIT

La construction du récit fait suite aux premières observations et constats réalisés, notamment la notion de duplicité ici remarquablement présente. Elle se propose de prolonger cette notion, au travers de trois thématiques, lues à chaque fois sous deux angles complémentaires. À chacune de ces approches duales correspond ensuite l'esquisse d'orientations stratégiques et structurantes pour le territoire.

LE PAYSAGE POUR GUIDER L'AMÉNAGEMENT



..... Révéler le spectaculaire ...



..... et l'intime



..... Les éoliennes dominant la ville de Fécamp



..... Le clos-masure cauchois

Étendre l'esprit de la démarche Grand Site au reste du territoire : du spectaculaire des falaises de calcaire à l'intime des vallées et valleuses

Lancée en 2013, la démarche Grand Site des Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre englobe une grande part de l'ouest de l'agglomération. Cette démarche concertée avec l'État vise un tourisme durable qui permettra de mieux accueillir les visiteurs et de respecter le territoire et ses paysages.

L'agglomération Fécamp Caux Littoral est un partenaire actif de la démarche Grand Site qui vise notamment une politique touristique étendue au-delà du littoral aux zones rétro-littorales et rurales.

À ce titre, l'esprit des lieux du Grand Site ne doit pas s'arrêter strictement à une limite administrative mais parvenir à aller au-delà pour apporter une qualification plus globale au territoire.

À terme, l'élargissement de la démarche Grand Site au-delà de Fécamp pourrait intégrer les sites littoraux du nord de l'agglomération et étirer la visibilité du littoral aux vallées et espaces rétro-littoraux.

Travailler le grand paysage en lien avec la vallée de la Seine au sud

Le territoire est bordé au nord par la mer et au sud par la vallée de Seine. Ces deux « grandes masses paysagères » pourraient se rencontrer à Fécamp. La liaison ferroviaire Fécamp - Bréauté-Beuzeville, remise en service fin 2016, participe fortement à la construction d'un lien fort vers les territoires du sud du Pays de Caux et de la Seine. Elle s'inscrit dans un itinéraire alternant les fonds de vallées boisées avec la campagne cauchoise sur le plateau (manoirs et clos-masures). L'approche sur Fécamp est spectaculaire entre vallées profondes et arrivée sur la ville et le port. Ce train, dont la vitesse ne dépasse pas 80 km/h, est un formidable outil de découverte du territoire en traversant l'ensemble des strates constituant le territoire de l'agglomération. C'est une entrée majeure pour le territoire et la ville.

Le paysage productif : les clos mesures revisités en unités de production énergétique

Depuis l'installation de la première usine de production électrique en France (en 1893 dans la maison des moines insoumis, face à la mairie), Fécamp a toujours été un territoire innovant en matière d'énergie. Cette modernité se prolonge avec le parc éolien terrestre qui domine la ville et les projets d'éolien en mer.

L'arrivée à Fécamp est marquée par les éoliennes perchées sur la falaise qui domine la ville. Ce paysage en mouvement est saisissant et constitue une image symbolique forte. Cette acceptation des éoliennes, quasiment en ville, n'est pas chose courante et constitue une volonté concrète pour le territoire de basculer vers la transition énergétique. Le projet d'éolien en mer au large de Fécamp constituera une autre étape importante avec le développement d'une nouvelle filière économique tournée vers les énergies renouvelables.

LE CLOS MASURE RÉINVENTÉ UNITÉ DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est un vrai atout pour le territoire et pourrait encore se diversifier, notamment sur le plateau en revisitant les principes du clos-masure, unité de production agricole, en créant des unités de production énergétique.

Le clos-masure cauchois est un élément singulier et vernaculaire du territoire. Bousculé par l'agriculture moderne et l'étalement urbain, il conserve néanmoins un rôle important dans l'organisation du paysage agricole du plateau. La métamorphose d'un clos-masure en « ferme énergétique » articulant l'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation pourrait s'ériger en référence du genre et constituer un atout pour la notoriété du territoire, en réalisant une forme de synthèse à la convergence entre sa tradition et sa modernité.



LES HABITANTS DU PLATEAU ET DE LA VALLÉE

Les habitants sont un terme générique pour désigner les personnes présentes sur le territoire : habitants, actifs, visiteurs occasionnels, touristes, élèves et étudiants, qu'ils soient en ville centre, dans les vallées et vallonnes ou sur le plateau.

Dans cet ensemble, le rôle de Fécamp doit rester celui d'un centre urbain. Il s'agira de faire désirer la ville et de favoriser son appropriation à la fois effective (habiter, travailler, circuler, consommer, se distraire, se cultiver, se reposer...) et affective (découvrir, apprécier, aimer, ne pas aimer...). Consolider l'acte d'achat (trame commerciale) et l'accès aux services en centre-ville est une priorité pour conserver une intensité urbaine en adéquation avec la densité bâtie très caractéristique du centre-ville.

En ce qui concerne le plateau, «l'esprit des lieux» (*genius loci*) doit guider les aménagements et projets en réinterprétant les clos-masures, qui restent les éléments singuliers et structurants. Certains traits marquants des clos-masures (talus, plantations) illustrent les « postures » à adopter pour s'implanter sur le plateau (protection face au vent, lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements, enrichissement de la biodiversité).

La visite du territoire a immédiatement permis de voir les dégâts provoqués par l'urbanisation diffuse. Pavillons isolés ou groupés et zones d'activités sont très visibles et peu soucieux de l'insertion dans le paysage en champs ouverts (vastes horizons) et rythmé par les clos-masures, lieux de vie clos d'arbres de hautes tiges (lisières lointaines et rapprochées).

Une première approche est proposée pour développer un modèle de recomposition en milieu rural, sans bouleverser irrémédiablement les paysages et le patrimoine agricoles. Le principe d'alignement d'arbres entourant les constructions est repris et systématisé pour toute opération nouvelle. L'ADN du clos-masure est ainsi revisité, amplifié dans une vision plus contemporaine tout en gardant l'intimité et la protection par rapport aux vents dominants. Protéger les clos-masures et les adapter à un récit plus contemporain sont des principes qui pourraient être repris dans le dossier de candidature qui vise à les classer au patrimoine mondial de l'UNESCO.



..... S'inspirer du modèle de clos-masure pour les projets de logements neufs

LES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE : UNE PLACE POUR TOUS LES MODES

La voiture occupe une part prépondérante dans les déplacements de personnes à l'intérieur du territoire, qu'ils soient ruraux ou urbains, et quels que soient les motifs et les distances. Les alternatives à la voiture sont encore peu développées ou peu connues (comme le réseau de transport par cars). À l'échelle du grand territoire, le vélo constitue un moyen de déplacement idéal tant pour les déplacements du quotidien sur de petites distances que pour les déplacements de loisirs qui peuvent être plus longs. Il s'agira de compléter et de développer le réseau des véloroutes existantes par des boucles cyclables locales.

Le territoire est traversé par l'EuroVelo 4, itinéraire européen jalonné de Roscoff à Kiev. Localement, le Département de Seine-Maritime l'a nommé véloroute du Littoral du Havre au Tréport. Une variante, la véloroute du Lin, est également en cours d'aménagement dans la vallée de la Valmont sous forme de voie verte sur d'anciennes emprises ferroviaires. Ces deux itinéraires permettent de rejoindre Dieppe et la véloroute London-Paris. Fécamp dispose d'une desserte ferroviaire qui permet les combinaisons trains et vélos. Le vélo électrique se démocratise et adoucit les questions de dénivelé (transition vallée/plateau) et de distances (Fécamp-Yport-Étretat dans la journée). Imaginons les vélos rechargés par de l'éolien local et le territoire entre dans une nouvelle ère !

La voiture et les poids lourds sont indispensables pour le fonctionnement au quotidien du territoire (avec notamment un port au cœur de Fécamp). Mais, à Fécamp par exemple, la voiture est parfois tellement invasive qu'elle masque les qualités patrimoniales et qu'elle disqualifie les espaces publics remarquables. Rééquilibrer le partage de l'espace public entre les voitures, la marche à pied et les vélos apparaît indispensable pour inscrire Fécamp dans une trajectoire nouvelle et plus respectueuse de ses atouts patrimoniaux, commerciaux et balnéaires.



S'APPROPRIER L'ESPRIT DES LIEUX

Il n'est pas nécessaire de tout mettre en place simultanément. Il faut définir un plan guide sur le long terme, reposant sur quelques principes intangibles, ayant la souplesse de s'adapter aux changements qu'il n'est pas forcément possible d'anticiper aujourd'hui.

Enfin, l'urbanisme ne consiste pas seulement en de l'aménagement associé à des investissements lourds et pérennes sur les espaces publics, les infrastructures et les bâtiments. L'urbanisme, c'est également la capacité à inventer de nouvelles façons de vivre et de (re) découvrir la ville par le biais d'événements facteurs d'intensité urbaine (un grand nombre de personnes au même endroit et au même moment). Les services, équipements et commerces sont en soi de « micro événements » du quotidien. Des manifestations plus importantes, comme la Fête du Hareng au mois de novembre, attirent les foules au cœur de l'automne normand. La richesse historique du terroir fécampois pourrait également se décliner par la fête du Lin et du Cidre (plateau agricole). De tels événements exceptionnels contribuent au rayonnement du territoire et motivent des choix d'aménagement (préservation du patrimoine urbain et rural, développement urbain contenu et respectueux du paysage...) qui prennent du sens.

L'exemple de la ville portuaire de Gênes est symbolique d'un renouveau urbain et touristique par l'événementiel. En 1992, la célébration des 500 ans de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb a permis de faire aboutir le projet de requalification de l'interface ville/port qui dormait depuis des années.

Un autre événement pourrait également s'organiser autour de l'idée du clos-masure.

TÉMOIGNAGE

Estelle Clément, chargée de mission Grand Site des Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre, Département de la Seine-Maritime

Les treize communes du Grand Site des Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre dont Fécamp fait partie, partagent un paysage identitaire emblématique constitué de hautes falaises de craie et de valleuses qui cisailent les plateaux verdoyants...

Ce paysage possède une personnalité unique, liée à l'histoire du territoire et à ses habitants. Il est l'esprit des lieux du Grand Site. Fécamp est une des pierres angulaires de ce Grand Site de par son patrimoine culturel et sa richesse paysagère. Le point culminant de ses falaises est le Cap Fagnet dont le sommet offre une vue remarquable sur le littoral au Nord-Ouest et sur la belle vallée de la Valmont au Sud-Est.

GROUPE 1

Du grand territoire à l'intime de la vallée

Émilie CAM – AUSB (Sud Bourgogne)
Jérôme DE CRIGNIS – ADEUPa (Brest)
Hervé DELHOMEZ – SCALEN (Nancy – Lorraine Sud)
Thierry LOCHARD – AURH (Le Havre, Estuaire de la Seine)
Jessey OUKOLOFF – AURH (Le Havre, Estuaire de la Seine)
Sébastien REILLES – Clermont Métropole urbanisme et développement



Jérôme de Crignis

Émilie Cam



TÉMOIGNAGE

Olivier Gosselin, Directeur, CAUE 76

Le territoire de Fécamp-Valmont, un paysage à 3 bandes : le ciel, la mer, la terre

Sous un ciel impressionniste, la perception du paysage cauchois est particulière. À l'horizontalité de la plaine agricole s'oppose la verticalité des ceintures arborées qui protègent les clos-masures isolés qui ferment les villages.

La mer raconte l'histoire de la ville et du port de Fécamp. La ville est construite principalement de maisons de pêcheurs, de hangars portuaires et de boucanes, mais aussi des maisons d'armateurs. Paradoxalement, la ville semble tourner le dos à la mer, comme pour se protéger des vents et des campagnes de pêche des terre-neuvas.

Sur le plateau agricole, la terre est riche et favorise la polyculture. Le pays de caux produit des céréales, des pommes de terre et est en tête des territoires producteurs de lin en Europe.



DE VALMONT À LA MER

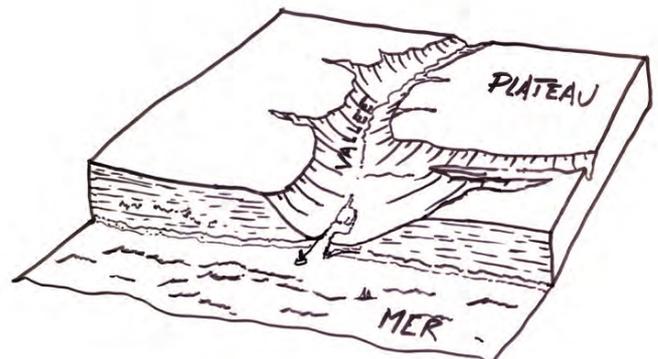
LA RÉVÉLATION D'UNE VÉRITABLE PÉPITE : LA VALLÉE DE LA VALMONT

La vallée de la Valmont s'inscrit comme un sillon dans les vastes étendues agricoles du plateau de Caux. Elle constitue une articulation entre le grand territoire, Valmont, le cœur d'agglomération fécampois et la Manche.

Basculer du plateau vers la Valmont, c'est comme « changer de monde », trouver le calme apaisant d'une vallée, sentir la présence de l'eau. En effet, cet espace en creux, à l'abri du vent, délimité par des cordons boisés, apparaît marqué par l'eau sous toutes ses formes (rivière, biefs, pièces d'eau, moulins...) et une végétation abondante. Il bénéficie d'un patrimoine bâti d'une rare intensité, particulièrement perceptible à Valmont. Sa géographie est une invitation à se laisser descendre progressivement, des espaces de grandes cultures jusqu'à l'embouchure de la valleuse. C'est là que le port de Fécamp, prolongé par ses estacades, ouvre à la fois sur le déroulé des falaises de la côte d'Albâtre et vers le large. De nombreuses séquences, qui nourrissent la richesse de la vallée, ponctuent ce parcours insoupçonnable.

Ici, une première vision se dégage : il y a un lien fort et symbolique à rendre lisible entre le silo de Valmont (témoin agricole de l'interdépendance entre plateau et vallée) et le phare de Fécamp qui nous fait basculer du terrestre au maritime, de la rivière à l'océan.

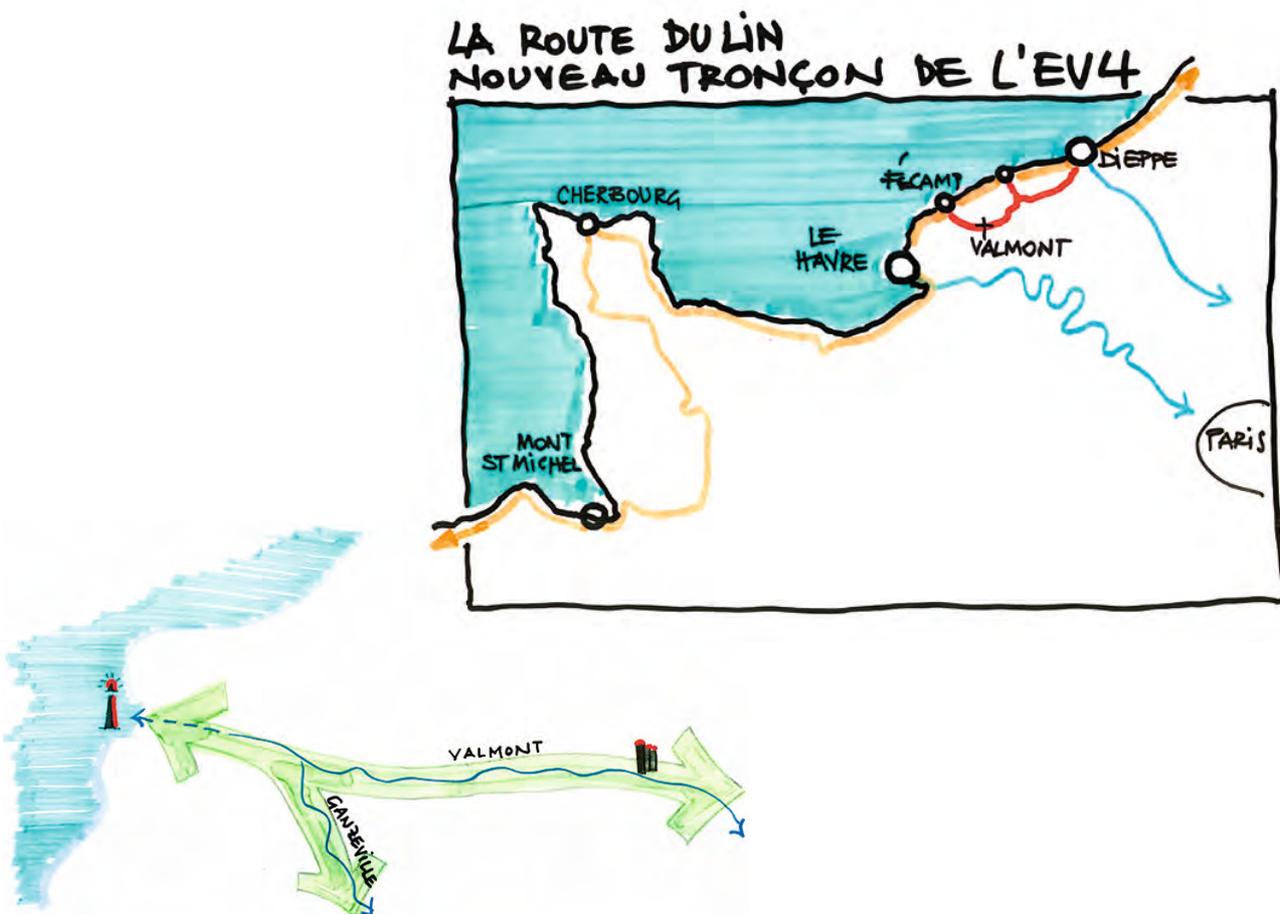
Plus globalement, l'axe Valmont-Fécamp apparaît aujourd'hui comme une véritable ressource, un axe de composition déterminant, pour dessiner l'organisation et accompagner le fonctionnement de la nouvelle agglomération. Comment révéler cette véritable pépite ? Comment amplifier les qualités de cet ensemble majeur ?



LA VÉLOROUTE DU LIN : NOUVEAU TRONÇON DE L'EUROVELO 4 (Roscoff-Kiev)

À plus grande échelle, à la croisée de l'EuroVelo 4 (EV4) et de la future véloroute du Lin, non loin du tracé Londres-Paris, Fécamp devient un véritable carrefour du cyclotourisme, un lieu de rencontre entre le local et l'international. La gare de la ville portuaire devient de fait un pôle multimodal structurant et un atout pour ce type de tourisme (ville étape, ville de départ ou d'arrivée).

La véloroute du Lin permet d'appréhender un parcours différent et complémentaire du parcours littoral, elle représente une alternative intéressante, un nouveau tronçon sur cette séquence de l'EV4. Sa mise en œuvre imminente constitue une véritable opportunité pour faire découvrir la vallée de la Valmont au plus grand nombre et offrir un axe structurant pour les mobilités douces. Ainsi « équipée », la vallée va accroître son attrait touristique et disposer d'une « colonne vertébrale » permettant de structurer un réseau de mobilités douces. Ce dernier pourra accompagner tant les usages de loisirs que les déplacements quotidiens des habitants.



IDENTIFIER LES SÉQUENCES DE LA VALLÉE ET LEUR POTENTIEL POUR MIEUX LES VALORISER

Unité et diversité : un équilibre à trouver

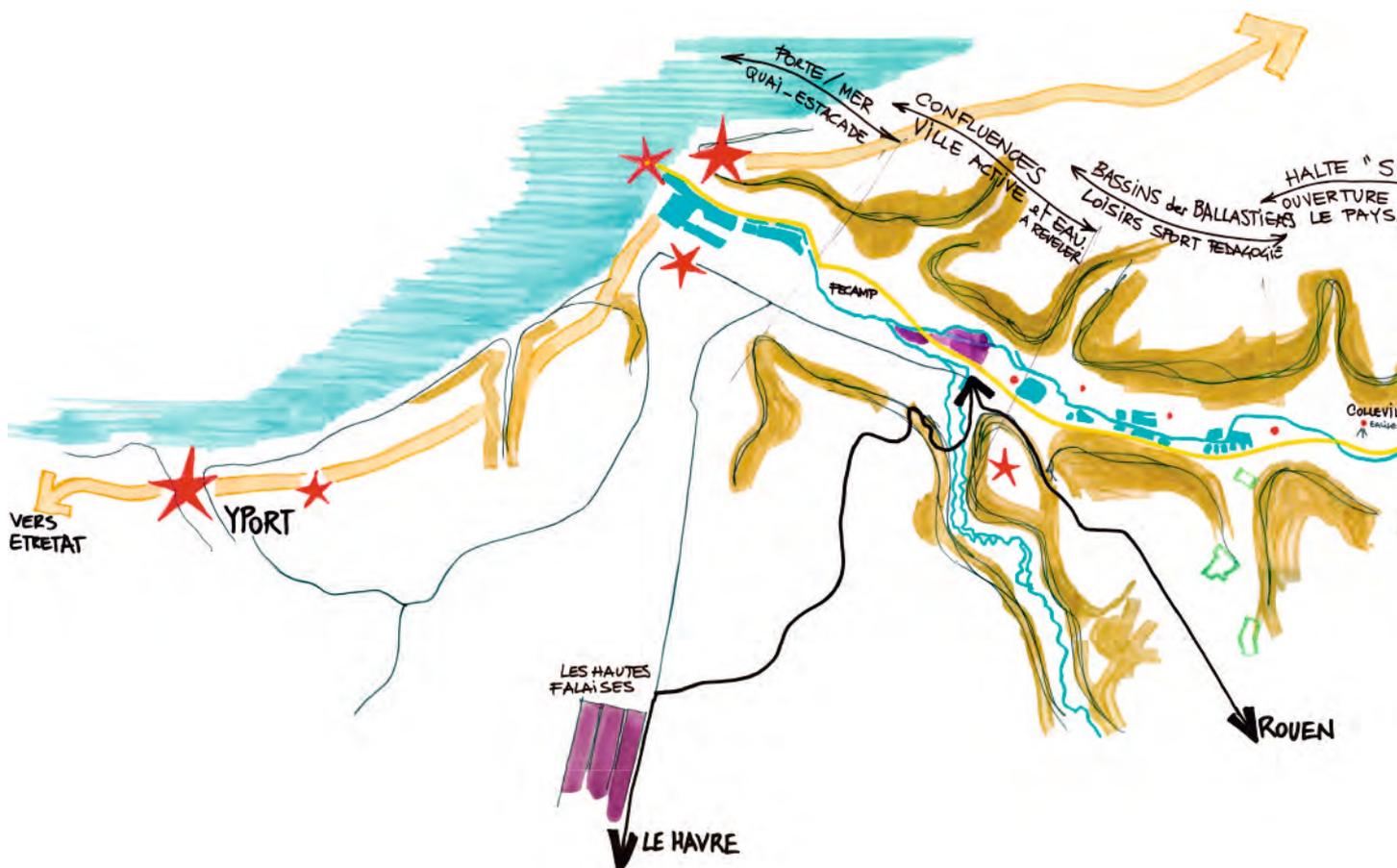
Ce qui fait l'intérêt de cette vallée, c'est qu'un sentiment d'unité se dégage par la perception d'un ensemble bien cadré par des coteaux boisés, la continuité perçue ou devinée d'un cours d'eau... En même temps, des séquences bien distinctes, comme une succession de pièces en enfilade, apportent de la variété, une véritable diversité de sites qui enrichit les expériences offertes par la vallée.

Proposer des vocations aux différents tronçons en interprétant leur potentiel

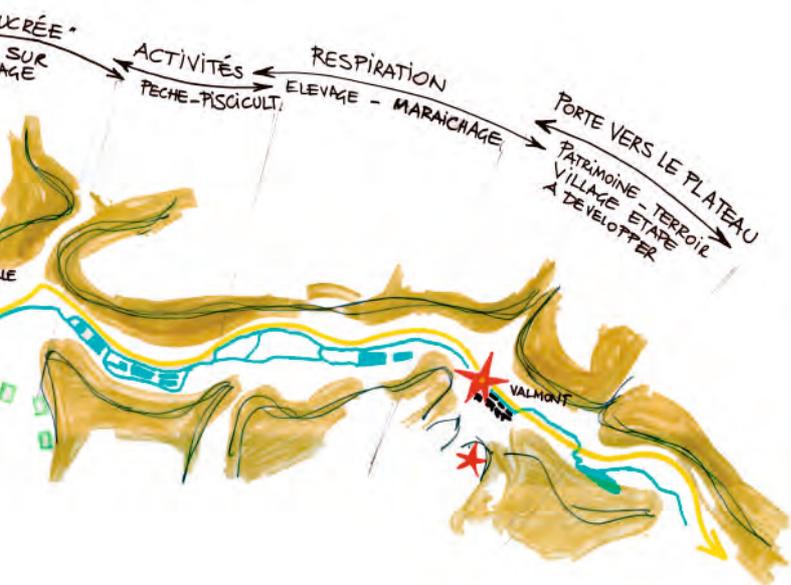
Une lecture de paysage permet d'identifier assez clairement les différents tronçons de vallée et comprendre leur vocation. Cette organisation se traduit très bien en cartographie.

Notre stratégie consiste à amplifier et/ou améliorer ce que nous avons pu percevoir pour valoriser la complémentarité des séquences tout en maintenant une forme de cohérence d'ensemble de la vallée. Ainsi, d'amont en aval, on distingue :

- *Une porte vers le plateau.*
Nous envisageons le futur de Valmont comme celui d'un village étape à constituer, en s'appuyant sur les notions de patrimoine et de terroir (à renforcer). En effet, cette commune jouit d'un patrimoine tout à fait exceptionnel (l'abbaye Notre-Dame-du-Pré, le château...). Elle bénéficie d'un tissu urbain très dense et très structuré et hérite de silos qui rappellent le lien entre le plateau agricole et l'histoire de la vallée.



- *Une respiration.*
 Cette séquence, en aval de Valmont, accueille le célèbre restaurant étoilé «Le bec au cauchois» et fait la part belle aux prairies et aux installations piscicoles. Elle bénéficie également de terrains qui pourraient se prêter à un développement de l'élevage et du maraîchage parfaitement en adéquation avec une orientation vers la valorisation de produits de terroir et la mise en place de circuits courts.
- Une séquence « *activités pêche et pisciculture* ».
 En amont de Colleville, la pisciculture et la pêche de loisirs font bon ménage. Un village de vacances est présent sur un coteau voisin. Ces activités font écho à la grande qualité de l'eau de la Valmont. Il convient sans doute de conforter cette valorisation économique de la vallée.
- À Colleville, la « *halte sucrée* » en écho au stockage du sucre.
 Ici, la vue se dégage au bénéfice des belvédères. Les liens vers le plateau sont facilités par un relief plus doux et des talwegs permettant le passage de la D 68 qui fait le lien entre vallée et plateaux. Le site se prête à une halte intéressante pour la future véloroute (pique-nique, parking, services aux cyclistes) mais aussi pour les parcours de pêche. Deux points de vigilance : les cordons boisés sont interrompus, créant un effet de rupture et une limite moins qualitative entre vallée et plateau ; ensuite, la maîtrise de l'urbanisation des coteaux apparaît nécessaire pour conserver la cohérence du site d'implantation du village.
- « *Les bassins des ballastières* ».
 Ici, l'extraction a créé une multitude de bassins, accroissant la présence de l'eau et des zones humides. En entrée d'agglomération, cette zone semblerait intéressante à dédier aux loisirs et à la nature, à la pédagogie autour de l'eau (gestion de l'eau et des risques d'inondation, intérêt des zones humides...), aux zones d'expansion de crue, au développement des circuits courts.



- « *Les confluences actives* ».

Confluence presque invisible entre la Valmont et la Ganzeville, confluence de voies structurantes d'entrée d'agglomération (direction de Rouen, du Havre)... Il s'agit aussi d'un espace d'imbrication de l'activité économique de fond de vallée avec des fonctions urbaines, d'un lieu qui rapproche patrimoine ferroviaire et patrimoine hydraulique. C'est un lieu à rendre aimable, grâce à l'instauration d'un nouveau rapport à l'eau, à l'arrivée de la véloroute du lin, à la réorganisation des tissus urbains et d'activités économiques. Certaines vues peu flatteuses invitent à des requalifications plus en profondeur et à inverser le regard en percevant le territoire depuis l'eau et la véloroute...
- « *La porte mer* ».

La question de l'interface ville-port est traitée dans un chapitre dédié, néanmoins il nous semble nécessaire de souligner l'importance de poursuivre le tracé de la véloroute jusqu'à la gare, d'une part, mais aussi et surtout, jusqu'au bout de l'estacade de Fécamp : « gagner le large » en sortant de la valleuse. Une fin de parcours révélant tout le patrimoine portuaire et en particulier les maisons de pêcheurs.

Un projet ambitieux duquel émergent plusieurs sites prioritaires

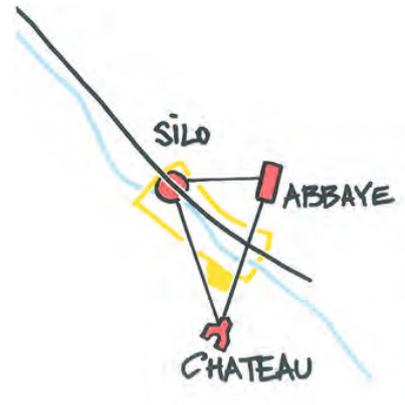
Valmont constitue une première priorité. Pourvue de commerces et services, offrant un cadre de vie attractif, cette commune doit continuer à accueillir et s'adapter aux potentiels offerts par le cyclotourisme. Il est important que le village puisse se développer, se conforter, parce qu'il draine des services qui servent l'ensemble du territoire.

Deuxième espace stratégique : « les confluences actives ». Entrée d'agglomération, espace économique majeur, tronçon urbain marquant pour la véloroute, les enjeux paysagers et économiques y sont importants. Il y a beaucoup à gagner : image, qualité de vie, disponibilités foncières.

Troisième axe marquant : le prolongement de l'itinéraire de la véloroute jusqu'au point exceptionnel que constitue l'estacade de Fécamp. Il s'agit d'offrir une véritable expérience paysagère aux cyclotouristes en leur offrant un panorama unique sur la côte d'Albâtre et la mer. Parallèlement, le débouché au niveau de la gare apparaît incontournable pour que l'itinéraire prenne tout son sens.



• • • • • Porte vers le large



• • • Le silo de Valmont « phare du départ »

MAÎTRISER LES AMBIANCES PAYSAGÈRES EN AGISSANT SUR DES LIEUX CLÉS ET DES THÉMATIQUES

Valmont et son silo

Le cycliste venant du plateau trouve un véritable apaisement en entrant dans la vallée, notamment à Valmont. Valmont est le joyau de la vallée, le bijou dans son écrin : l'abbaye, le château, l'église, les petites maisons, le silo qui fait le lien entre le plateau, la vallée et le port de Fécamp. Préserver et conserver ce silo, c'est marquer un repère dans le paysage, un évènement dans la traversée. Que faire autour du silo ? Travailler sur l'accueil, l'animation, la commercialisation/communication de produits du terroir, mais également proposer une programmation culturelle en écho à celle de Fécamp.

Des ballastières à l'espace d'interprétation du fond de vallée

Le secteur des ballastières se prête à un « parcours de l'étonnement », un circuit d'interprétation des paysages : décrire l'histoire du lieu (des anciennes ballastières à la reconversion en étangs favorables à la biodiversité), expliquer la gestion des eaux pluviales, présenter les cultures possibles en rapport avec ce contexte (cressonnière...)... autant de possibilités pour créer un lieu d'attrait et de ressourcement proche de la nature.



• • • • • Valmont, village étape



• • • • • Les ballastières



• • • • • Confluences « actives »

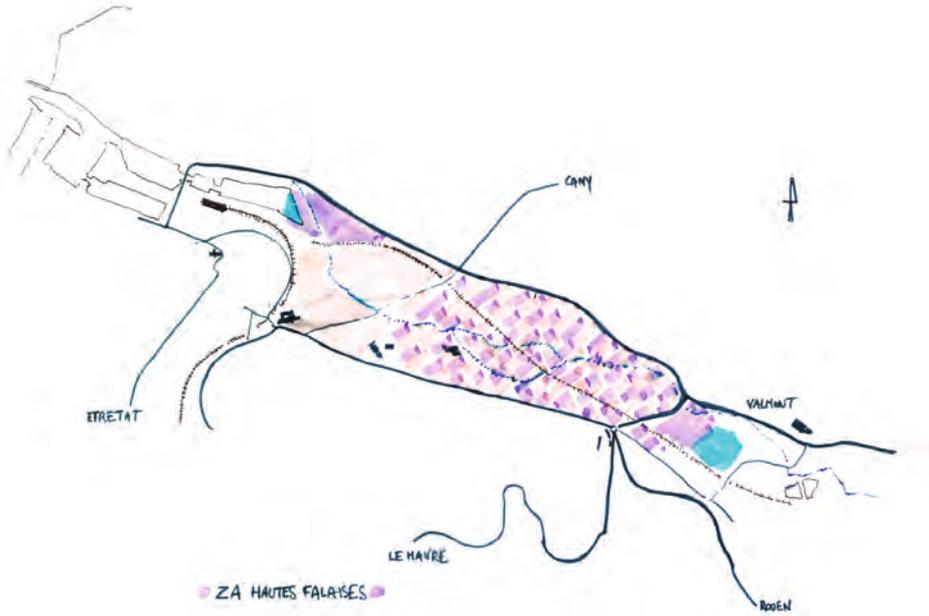
Un fond de vallée fécampois à recomposer

L'entrée d'agglomération Est (D150), entre activité et habitat, peut bénéficier d'un travail de requalification en accompagnant l'arrivée de la véloroute, en jouant sur la révélation du parcours de l'eau, en organisant les façades routières. En termes de paysage, c'est l'attractivité de l'entrée d'agglomération qui est en jeu. Du point de vue du foncier et des espaces de vie, il s'agit de retrouver une organisation plus fonctionnelle et plus cohérente, une meilleure répartition de l'habitat et de l'activité économique. La quasi absence de cheminements et plus largement d'espaces publics est flagrante. C'est la raison pour laquelle la véloroute peut constituer ce premier tracé structurant à ramifier pour apporter une véritable qualité de vie dans cet ensemble qui s'est constitué au fur et à mesure, sans pensée globale.

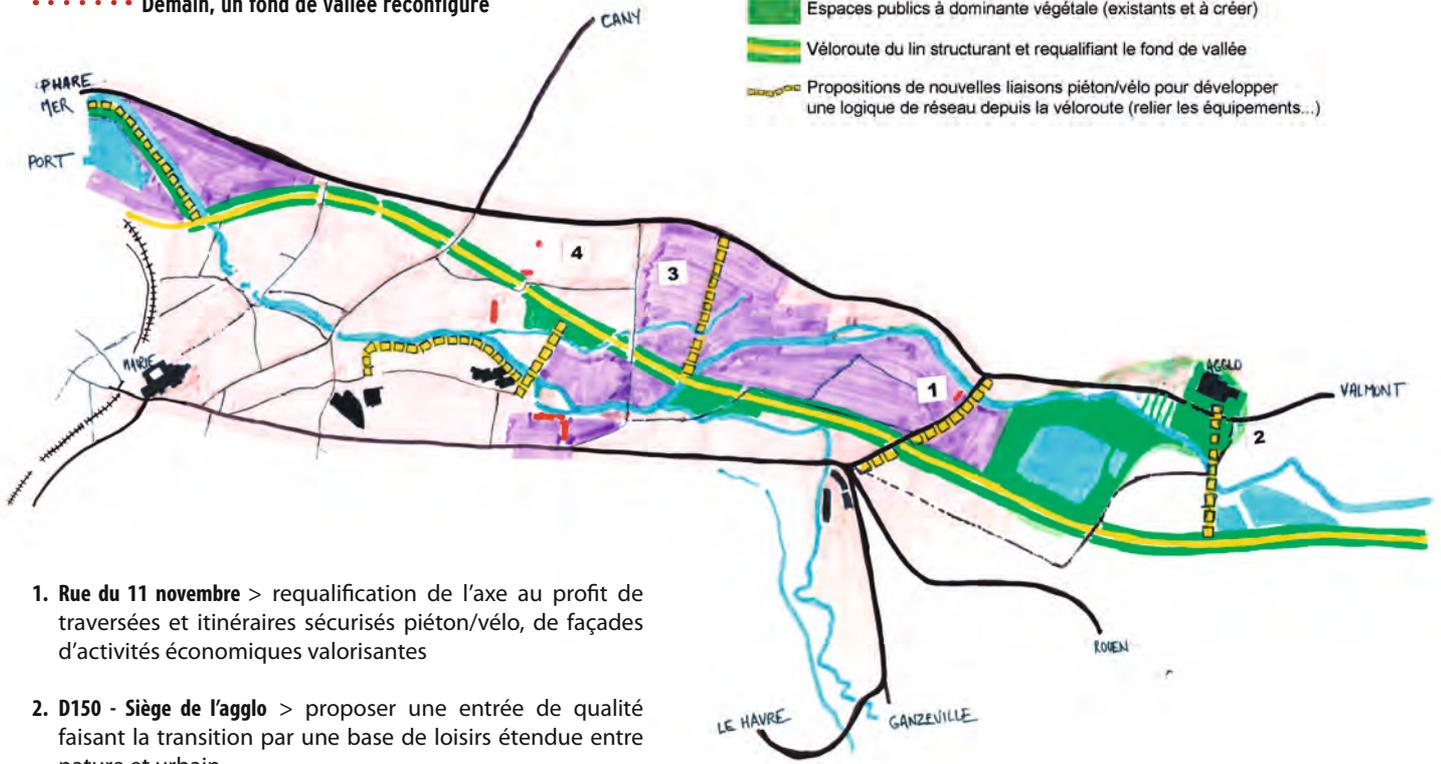


• • • • • Valmont, étape du terroir

..... Aujourd'hui, une mosaïque un peu confuse



..... Demain, un fond de vallée reconfiguré



1. **Rue du 11 novembre** > requalification de l'axe au profit de traversées et itinéraires sécurisés piéton/vélo, de façades d'activités économiques valorisantes
2. **D150 - Siège de l'agglo** > proposer une entrée de qualité faisant la transition par une base de loisirs étendue entre nature et urbain
3. **Secteur est / rue Suzanne Clément** > réorganiser le tissu urbain et économique en faveur d'une optimisation foncière favorable au développement économique
4. **Secteur ouest / rue Suzanne Clément** > réorganiser le tissu urbain et économique en faveur de la création d'un véritable quartier d'habitat permettant l'accueil de nouveaux habitants

GROUPE 2

De Valmont à la mer

Sarah HINNRASKY – AUDRR (Reims)

Cathy KUHN – ADU Montbéliard

Jacques LE ROUX – AUDAP (Bayonne – Pau)

Sébastien LABEL – AGUR (Dunkerque)

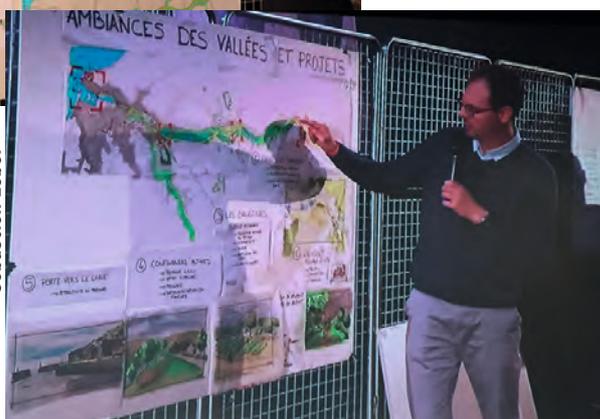
Boris MENGUY – AURH (Le Havre, Estuaire de la Seine)

Marie-Sophie THIL – AGAPE (Lorraine Nord)



Cathy Kuhn

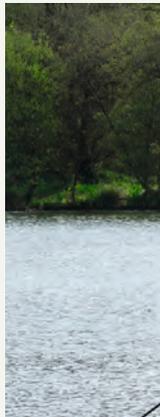
Sébastien Label



TÉMOIGNAGE

Laurent VASSET, 1^{er} Vice-Président, Agglomération Fécamp Caux Littoral

Le travail sur le fond de vallée proposé par les membres du club a éveillé en nous, élus de l'agglomération, de nouvelles idées. Autour des différentes propositions mais aussi grâce aux illustrations, nous allons pouvoir poursuivre ce travail dans le cadre de notre PLUi d'agglomération. L'enjeu est de taille car il s'agit de donner une nouvelle dimension à cette vallée, de créer ce parcours le long de l'eau et de poser les conditions qui permettront de créer un lieu où vont coexister les activités en place mais aussi d'en accueillir de nouvelles.



FÉCAMP, UNE VILLE PORTUAIRE DÉSIRABLE

La ville de Fécamp bénéficie d'une triple dynamique - portuaire, urbaine et balnéaire - qui doit être coordonnée afin d'en tirer le meilleur parti en termes d'attractivité. Cette attractivité s'adresse tant aux habitants qu'aux touristes et aux entrepreneurs.

Qu'est-ce que le Fécampoïse, l'habitant, gagne à vivre à Fécamp ?

Qu'est-ce qui peut donner envie aux touristes de venir à Fécamp mais aussi de rester un peu plus longtemps que prévu, voire de revenir à Fécamp ?

Qu'est-ce qui fait que les activités économiques restent à Fécamp, voire que d'autres activités s'implantent sur le territoire ?

L'attractivité urbaine est un système qui permet une dynamique. Les leviers à mettre en œuvre pour nourrir la stratégie sont multiples. Trois de ces leviers peuvent ici être mis en avant.

Révéler la Ville d'art et d'histoire

Fécamp est une ville touristique dotée du label Ville d'art et d'histoire mais son patrimoine n'est pas immédiatement visible, alors qu'il est extrêmement riche : patrimoine culturel, patrimoine paysager, patrimoine immatériel avec l'histoire des pêcheries et des savoir-faire.

Le palais de la Bénédictine, l'abbatiale de la Sainte-Trinité et l'église Saint-Etienne constituent trois phares : des phares à la fois dans la ligne de ciel, dans les représentations collectives et dans l'offre touristique fécampoïse.

Mais aujourd'hui, pour le piéton ou le cycliste, il est difficile de profiter de la vue sur ces monuments tant l'espace est étouffé par la voiture omniprésente dans ce tissu médiéval conçu à l'origine pour le piéton.

Le premier levier à actionner est celui de révéler la Ville d'art et d'histoire.

Rendre la ville confortable

Le centre-ville de Fécamp bénéficie de caractéristiques urbaines claires : des centralités, un tissu bâti assez compact, des quartiers bien délimités. Le centre-ville ne dispose d'aucun espace public : le seul grand espace public fécampoïse est la digue sur laquelle les habitants et les touristes se promènent.

Aujourd'hui, l'une des grandes priorités réside dans l'apaisement ainsi que la redéfinition des espaces publics. Le jalonnement des centralités devra s'accompagner de parcours piétonniers sécurisés et lisibles. Cette action permettra aux fécampoïses et aux visiteurs de profiter du centre-ville en créant de manière naturelle un rapprochement des espaces (mairie / quartier gare / Bénédictine / plage).

Limiter l'emprise de la voiture pour offrir des espaces publics généreux et attractifs

Le centre-ville et le secteur de la plage offrent une place prépondérante à la voiture au détriment des espaces de vie, de parcours piétons conviviaux et de l'usage du vélo (pistes ou jalonnements cyclables faisant défaut sur Fécamp). La création de zones de stationnement « déportées » du centre et de la plage se révèle nécessaire pour faire respirer à nouveau la ville et mettre en valeur son patrimoine bâti exceptionnel. La requalification des espaces publics et la définition de parcours piétons et cyclables entre le centre-ville et la plage serviront de leviers essentiels pour l'attractivité du centre-ville, la dynamique commerciale et touristique et le retour des habitants dans la ville.



• • • • • Le port dans la ville



• • • • • Vivre l'interface ville-port



• • • • • Un patrimoine à révéler

FAIRE PERDURER LA COHABITATION ENTRE L'HABITAT ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

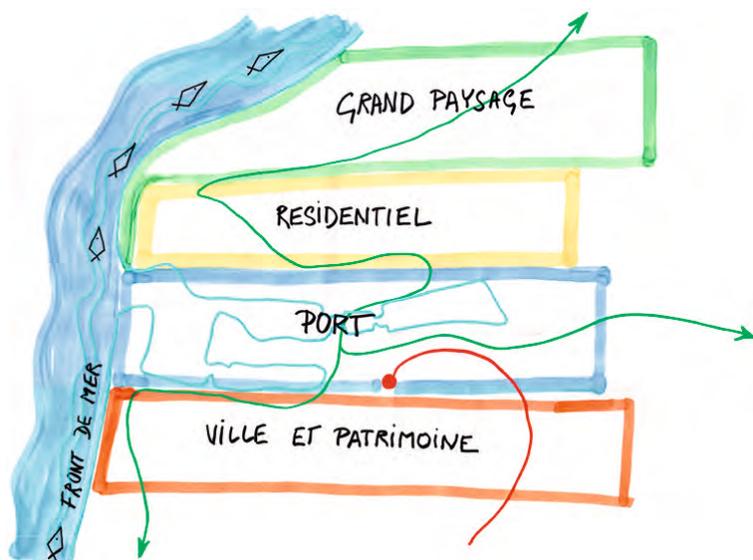
Fécamp a réussi à conserver l'authenticité et l'identité de ses activités portuaires en cœur de ville (pêche, commerce et plaisance). Cette situation, profitable à tous et bénéficiant à l'image de l'entité fécampoise, reste cependant fragile. La cohabitation entre les activités économiques et les espaces habités de la ville devra perdurer en liant ces deux espaces distincts. Le port est un atout pour la ville et inversement. Ainsi, de par leur configuration géographique, l'enjeu des franchissements et de réaménagement des quais semble être essentiel pour permettre la cohabitation de toutes les activités.

Articuler les quatre entités qui constituent la ville

Quatre entités constituent la ville et entrent en dialogue :

- la ville, au sens quotidien de l'activité, et le patrimoine, avec la ville médiévale historique, la ville historique commerçante et la cité des pêcheurs (tissu des maisons de pêcheurs aujourd'hui perceptible pour les yeux avertis, constituant un patrimoine majeur pour la commune) ;
- le port ;
- l'aspect résidentiel de la côte de la Vierge ;
- le grand paysage qui permet à la fois une vue magistrale sur la commune mais également une vue à 360°.

Comment organiser ces quatre entités ? Comment révéler la Ville d'art et d'histoire à l'échelle de ces quatre entités ? Comment créer des fluidités entre ces quatre entités ?

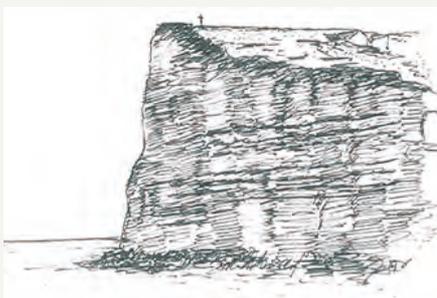


UNE STRATÉGIE EN 3 TEMPS

Les enjeux principaux, économiques, touristiques, de cadre de vie, se concentrent essentiellement autour de l'interface ville-port, espace à fort potentiel particulièrement prometteur pour l'avenir de la cité. Une stratégie peut y être déclinée en trois temps :

- « agrafer », c'est-à-dire mettre en relation, la ville patrimoine et la ville de demain ;
- poser le socle des invariants : les éléments qui contribuent à l'harmonie des lieux et l'ancrage historique de la ville ;
- imaginer les projets à venir en créant de la porosité (des respirations et des liens) entre les différents espaces structurants.

AGRAFER LA VILLE PATRIMOINE À LA VILLE DE DEMAIN



..... Cap Fagnet



..... Quai Guy de Maupassant



..... Le Grand Quai



..... Quai Sadi Carnot / Quai du Halage

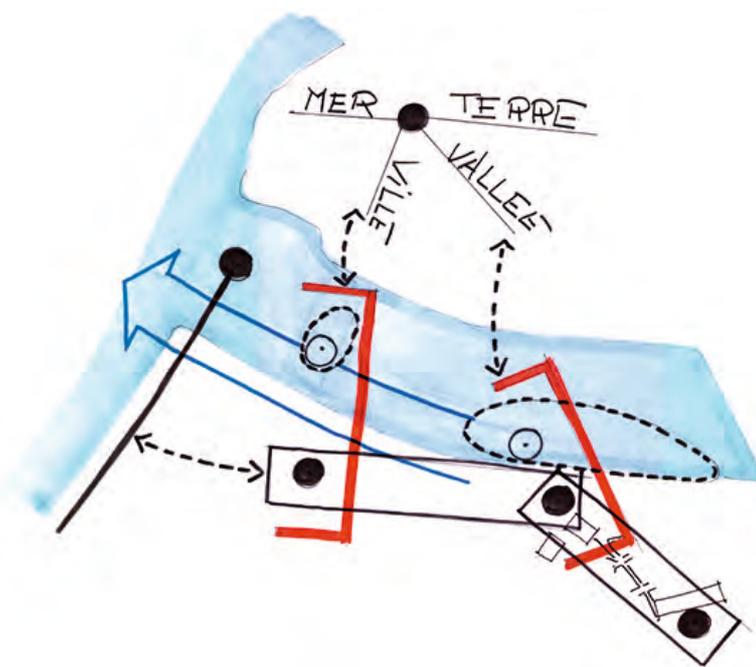
Historiquement, la centralité de Fécamp se situe entre les trois phares de la ville : le palais de la Bénédictine, l'église Saint-Étienne et l'abbatiale de la Sainte-Trinité. Cette centralité risque de se trouver étirée vers le nord par l'organisation de deux fortes polarités en projet : la presqu'île et la Mâtire associée à la République.

Il faut réussir l'agrafage, c'est-à-dire la mise en réseau, entre les centralités historiques et les centralités en projet pour éviter une coupure et permettre d'asseoir un projet pérenne à l'échelle de la ville d'art et d'histoire.

Cette reconfiguration urbaine s'appuiera sur la création d'espaces publics (places, placettes, espaces piétonnisés et rues) afin de jalonner les parcours piétons entre la ville et son port.

Dans cette nouvelle vision, outre sa fonction économique essentielle, le port de Fécamp se révèle en place portuaire (au sens de place publique) au cœur de la ville, accessible, dégagant des vues intéressantes, voire essentielles pour la compréhension des lieux et l'inscription de la ville dans son relief. Le port, par la diversité de son activité, doit continuer à contribuer à l'animation régulière des bassins et quais et proposer une mixité d'usages.

Les liaisons indiquées par le plan forment la structure principale des circulations et espaces publics à relier. Elles constituent une priorité de première importance dans l'aménagement urbain de la ville.



POSER LE SOCLE DES INVARIANTS

Les invariants sont les caractéristiques du territoire sur lesquelles s'appuyer pour construire un projet harmonieux, durable, pérenne, spécifique au territoire.

La Mâtûre : « grand place de Fécamp »

La singularité de la ville est d'être le débouché d'un estuaire et d'être imbriquée avec son port, alors que le plus souvent, aujourd'hui, les ports ont migré en aval des villes. Cette place portuaire, élément central de l'identité de la ville, est la grande place de Fécamp. Elle est au cœur de la ville et elle est relativement encore perméable, accessible, et elle a une grande qualité notamment de mixité d'usages.

Le contraste du paysage

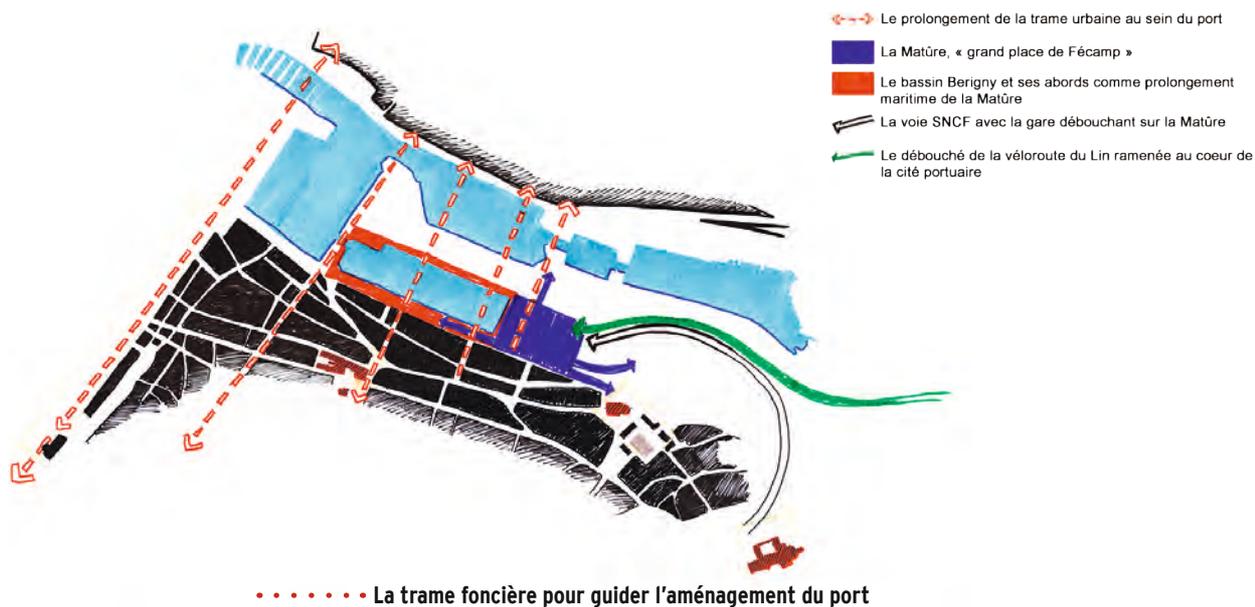
La ville de Fécamp propose un paysage permanent sur son enceinte géographique. Le contraste entre la mer, la côte de la Vierge et son coteau urbanisé est saisissant. Du port, la proximité des limites crée un sentiment de grande scène au cœur d'un stade de verdure et de calcaire.

La trame foncière

La trame foncière, d'origine agricole pour une part, perpendiculaire à la pente, doit guider l'aménagement du port. Cette trame pourra structurer et donner les grandes lignes de force des aménagements sur les espaces portuaires et à proximité.

Les émergences

Le vélum fécampois ou l'étagement du bâti par rapport au relief permettra de marquer des émergences claires : la Benedictine, l'église Saint-Étienne, l'abbaye, la presqu'île et le cap Fagnet. Cette structuration servira de matériau à la réflexion d'aménagement d'ensemble.



IMAGINER LES PROJETS À VENIR EN CRÉANT DE LA POROSITÉ

Les projets du cœur de Fécamp constituent des opportunités pour l'ensemble de l'agglomération. Ces projets doivent s'intégrer dans un schéma directeur global leur permettant de dialoguer entre eux, d'articuler les mixités d'usage et de composer le cœur de ville. L'écueil à éviter est la réaction immédiate à une disponibilité foncière. Le plan guide permet de définir l'avenir que les élus souhaitent donner à leur ville.

La période actuelle est une période charnière pour la ville et l'agglomération. La ville telle qu'on l'appréhende actuellement s'est développée sur plusieurs siècles. Les projets imaginés aujourd'hui sur des espaces en mutation sont les projets qui vont assurer le développement futur du territoire.

La ville doit se développer en conservant son identité portuaire. Il est possible d'envisager un sol maritime et un sur-sol urbain, en prenant exemple sur Marseille.

Faire des opportunités d'aménagement un tremplin pour dynamiser et structurer Fécamp

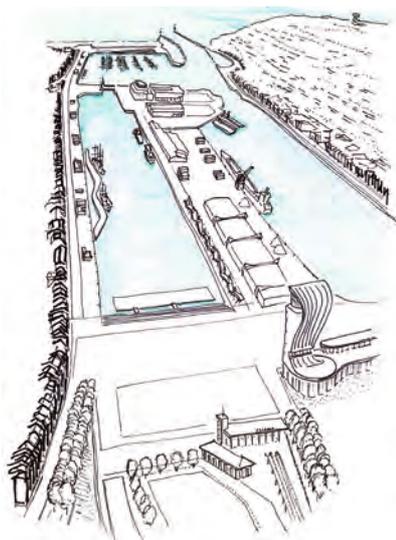
La recomposition des fonctions dans la ville questionne les espaces actuellement disponibles ou sous-utilisés de la place portuaire et des franges urbano-portuaires. Le déplacement du casino, les projets de pôle multimodal, de base de maintenance pour le parc éolien offshore, de complexe hôtelier et de thalassothérapie, d'aires de stationnement, d'espaces de loisirs et de sports participeront à la recomposition des parcours dans la ville et au dynamisme des espaces. Ils doivent veiller à ne pas saturer l'espace, assurer sa lisibilité et garantir une complémentarité des usages urbains et portuaires.

Les deux secteurs de projets que représentent l'espace de la gare comprenant la Mâtüre, ainsi que l'espace du Grand Quai, sont à la charnière de la « ville patrimoine » et de la « ville nouvelle ». Ces espaces et leurs capacités foncières doivent permettre de tisser et donc de donner davantage de corps et d'épaisseur au cœur de Fécamp afin de faire rayonner la ville sur une échelle élargie, celle de l'agglomération.

Une esplanade, espace d'articulation, espace public

Le premier espace en mutation, support de projets, est l'espace devant la gare. C'est le débouché de nombreux flux : gare, boulevard de la République, route de Cany, véloroute. Cet espace peut jouer un rôle central dans la ville. Il est proposé d'ouvrir une esplanade, place maritime à deux facettes : une place nautique (le bassin) et une place terrestre, grand espace public de la ville.

Sur la place terrestre, de nombreux usages peuvent se développer : récréatif, culturel, sportif. À court terme, il est envisageable de négocier pour récupérer le terrain au nord de la gare SNCF et laisser les usages se développer. Un aménagement très simple peut susciter des usages.



- • • La Mâtüre, « grand place de Fécamp », ouverte sur le bassin Bérigny

RECOMPOSER LA VILLE ET LE PORT : VERS UN PLAN-GUIDE DES ESPACES PUBLICS

1

Cœur maritime de l'agglomération, espace de représentation. Ici se concentre une diversité d'usages, une diversité de fonctions (maritime, plaisance, tourisme...). C'est un espace qui doit rester ouvert, visible et perméable à la vue.

2

Secteur Gare-bassin Bérigny (« place Terre & Mer »). Ouverture de la gare vers la mer, aménagement d'une nouvelle place et de nouvelles constructions.

3

Accueil des activités liées aux fonctions commerciales du port à court ou moyen terme. La porosité entre le port et la ville doit être organisée, dans une logique de co-développement.



4

Presqu'île. Mise en valeur dans le cadre d'un plan d'ensemble mettant l'accent sur les qualités paysagères et sensibles de ce site de grande visibilité. Confortement des fonctions maritimes et récréatives de la presqu'île.

5

De la mer à la ville. Les quais sont un secteur privilégié pour la circulation. Ils concentrent les flux depuis la mer et amènent à la ville commerçante. C'est le lieu d'arrivée des voyageurs (train, véloroute).

6

Secteur Abbatiale. Requalification des abords de l'abbatiale entre la place des Hallettes et la rue piétonne existante (rue J. Huet) : piétonnisation, végétalisation et réduction du stationnement de surface.

Recomposition de la frange urbaine située entre le boulevard de la République, le quai de Verdun et la rue Saint-Nicolas (arrière-port, rivière Valmont). La transformation de la voie ferrée en véloroute offre l'opportunité de mettre en valeur un secteur dégradé de Fécamp (stationnement, friches, activités commerciales, bâti dégradé), de requalifier un axe dangereux pour les piétons et d'ouvrir des vues vers le port et la côte de la Vierge.

LA COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC : PASSER D'UNE SOMME DE PROGRAMMATION À UN PROJET GLOBAL

RECOMPOSER LA VILLE ET LE PORT : VERS UN PLAN D'ACTION

1

La presqu'île, autre élément rythmant l'arrivée vers la promenade et la plage, devant être composée de façon cohérente avec les autres projets.

2

Possibilité de programmes bâtis au nord d'une future « place Maritime » avec rez-de-chaussée actifs (parking-centre des mobilités, hôtel, cafés, espaces co-working, médiathèque) ménageant des transparences vers le bassin de Mi-Marée et la rive Nord.

3

Mettre en scène la courbe de l'entrée de ville en réaménageant le boulevard de la République et l'arrivée de la véloroute (nouvelles constructions au nord du boulevard ménageant des transparences vers le bassin Freycinet).



4

Possibilité, par exemple, d'accueillir une barge pour des spectacles au bord de l'eau.

5

Valorisation du caractère maritime et portuaire de Fécamp : vieux gréements, musée de la pêche, restaurants mettant en valeur les produits de la pêche... mais aussi le patrimoine vivant : les pêcheurs en activité et les activités nouvelles (éoliennes).

6

Ouvrir la gare vers le Bassin Bérigny au travers d'une extension du bâtiment-voyageurs orientée vers une nouvelle grande place publique de forme rectangulaire (« place Terre & Mer ») dans l'axe du bassin (« place Nautique »). Cette place devient la pièce maîtresse de la transformation de Fécamp, ouverte aux grands événements comme aux activités quotidiennes. Le stationnement est regroupé en un silo qui devient un centre des mobilités (train, vélo, covoiturage, autopartage, etc.).

7

Mettre en valeur l'axe historique de Fécamp entre la place des Halles, l'abbatiale, la place du Carreau, la rue de la Mer et l'Bout Mentoux.

GROUPE 3

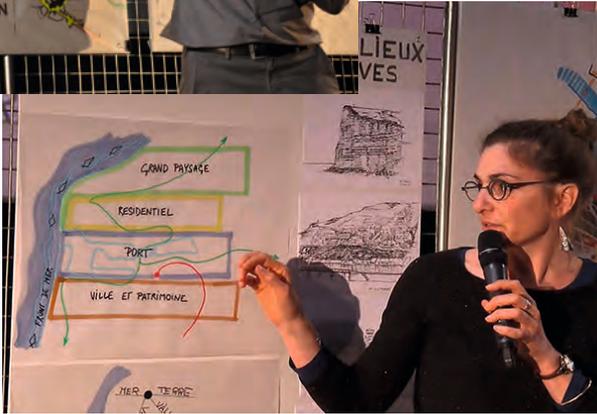
Interface ville-port

- Marie-Pierre BARRE – AUDAP (Bayonne – Pau)
- Blanca Elena BENAVIDES BARRERA – AudaB (Besançon)
- Julien DUPRAT – AURH (Le Havre, Estuaire de la Seine)
- Marie-Marthe FAUVEL – AudaB (Besançon)
- Paul LECROART – IAU (Île-de-France)
- André MORAND – AGURAM (Metz)
- Clotilde WATIER – AUDRNA (Nîmes)



••••• Paul Lecroart

••••• Marie-Marthe Fauvel



DU CLUB PROJET URBAIN & PAYSAGE



2001 - BAYONNE

LES ENJEUX DES RIVES DE L'ADOUR
Profiter du projet d'échelle régionale de Tram-Train et en faire un enjeu de composition urbaine dans un secteur de renouvellement stratégique pour la commune et l'agglomération.



2002 - ANGERS

RIVES DE VILLE
Avoir une réflexion d'ensemble dans le cadre d'un projet urbain des "Rives de la Maine" en profitant de l'adaptation et du traitement de la traversée d'Angers après la réalisation du contournement de l'autoroute A11.



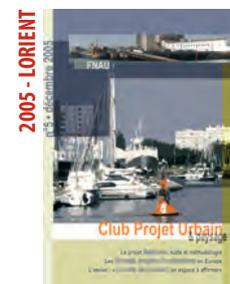
2003 - BESANÇON

RENOUVELLEMENT URBAIN ENTRE RIVES DE VILLE ET RIVIÈRE
Sur les rives du Doubs, donner à 2 sites industriels, dont l'un emblématique, les Prés-en-Vaux, une vocation urbaine et l'autre, Casamène, une vocation économique.



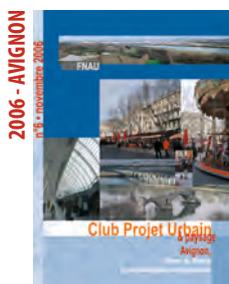
2004 - LE HAVRE

LES MAGASINS GÉNÉRAUX UN ESPACE DE RECONQUÊTE
Garder l'originalité de la mixité actuelle au travers de sa nécessaire évolution sur un site représentant les grandes entités paysagères du territoire: la mer, le centre-ville, la costière et le plateau.



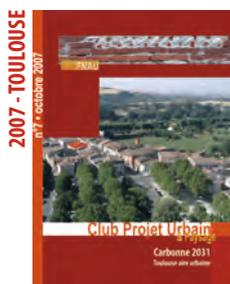
2005 - LORIENT

LE RADE DE LORIENT, UN ESPACE À AFFIRMER
Affirmer la relation entre l'espace maritime et l'espace terrestre comme élément de permanence et de cohérence dans une rade aux multiples identités, aux usages divers en tension.



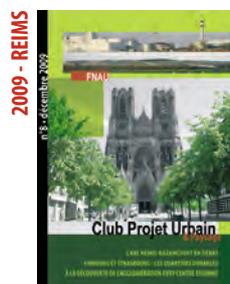
2006 - AVIGNON

RIVES DU RHÔNE & TRANSVERSALITÉ INSTITUTIONNELLE
Faire des déplacements un support de projets de territoire, de la requalification urbaine et paysagère un enjeu de développement, de l'eau un élément fédérateur et porteur de projets sur un territoire aux multiples facettes.



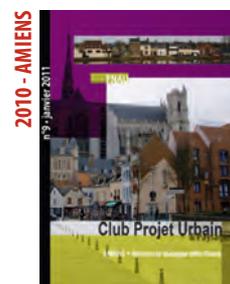
2007 - TOULOUSE

CARBONNE 2031 TOULOUSE AIRE URBAINE
Comment favoriser l'émergence d'un pôle urbain qui s'intègre dans un projet plus vaste couvrant toute l'aire urbaine de Toulouse.



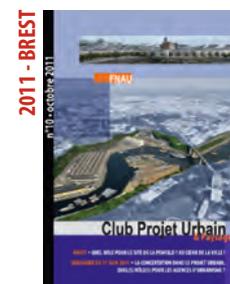
2009 - REIMS

L'AXE REIMS - BAZANCOURT EN DÉBAT
Proposer un projet et une gouvernance pour un développement hiérarchisé et harmonieux dans l'agro-paysage et l'axe Reims-Bazancourt.



2010 - AMIENS

RÉCRIRE LE DIALOGUE ENTRE LA VILLE ET SON FLEUVE
Comprendre la ville d'aujourd'hui et imaginer celle de demain en tenant compte de son positionnement, des différents visages de la Somme et de l'affirmer. D'une ville centre à une Métropole économique.



2011 - BREST

QUEL RÔLE POUR LES RIVES DE LA PENFELD ? ... AU CŒUR DE LA VILLE ?
Réconcilier les deux rives dans la ville de demain. La Penfeld doit pouvoir porter l'intensité urbaine de la métropole en se constituant comme le cœur névralgique d'une trame d'espaces publics organisés à partir de quartiers environnants.



2012 - CLERMONT-FERRAND

UNE STRATÉGIE URBAINE MÉTROPOLITAINE DANS LA PERSPECTIVE DE L'ARRIVÉE DU TGV ?
Fabriquer le standard de la ville de demain, durable et solidaire avec comme laboratoire le site de Saint-Jean/Cataroux.



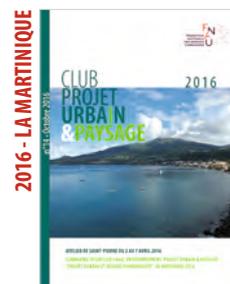
2013 - MARSEILLE

SAINT-ANTOINE ET GRAND PORT MARITIME, UNE CENTRALITÉ DE NIVEAU MÉTROPOLITAINE
Recréer du lien entre les histoires urbaines qui se confrontent. Intégrer des fonctions et des sites que tout pousse à isoler. Travailler sur l'épaisseur de la limite ville-port pour donner une ambition métropolitaine.



2015 - CLERMONT-FERRAND / RIOM

ATELIER DE RIOM - VISITE IN SITU-LYON EXPERTISE CHÂLON-EN-CHAMPAGNE
Ouvrir le débat sur l'ambition et le devenir de ce territoire dans la stratégie métropolitaine Clermont-Vichy Auvergne.



2016 - LA MARTINIQUE

ATELIER DE SAINT-PIERRE - PROJET URBAIN ET RISQUE INONDABILITÉ 2015
Transformer Saint-Pierre de ville en pays d'art et d'histoire et la replacer dans un contexte territorial plus large en hiérarchisant les projets.



2017 - FÉCAMP

AMÉNAGER L'INTERFACE VILLE-PORT DE L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL
Faire naître un cœur d'agglomération et construire un projet d'ensemble pour élaborer un PLU.

REMERCIEMENTS

L'AURH tient à adresser ses remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont participé à la réussite du Club Projet Urbain & Paysage Fécamp 2017

Aux élus de l'agglomération Fécamp Caux Littoral et de la ville de Fécamp qui ont accueilli le club, et notamment :

Marie-Agnès Poussier-Winsback, Présidente de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral et Maire de Fécamp
Laurent Vasset, premier vice-Président de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral
Raynald Maheut, adjoint au Maire de Fécamp

À Paul Chemetov, grand prix national d'architecture, grand témoin lors de la restitution des travaux

Aux animateurs du Club Projet Urbain & Paysage de la FNAU

Frédéric Roustan (AGAM) et Yves Gendron (ADEUS)

Aux participants des agences d'urbanisme

Marie-Pierre Barre (AU Atlantique & Pyrénées), Blanca Elena Benavides Barrera (AUDA Besançon),
Julien Duprat, Thierry Lochard, Boris Menguy, Jessy Oukoloff (AU Le Havre Estuaire de la Seine) Emilie Cam (AU Sud Bourgogne),
Jérôme de Crignis (ADEUPa Brest-Bretagne), Hervé Delhomez (Agence SCALEN), Marie-Marthe Fauvel (AUDA Besançon), Sarah Hinnrasky (AUD Région de Reims),
Cathy Kuhn (ADU Montbéliard), Jacques Le Roux (AU Atlantique & Pyrénées), Sébastien Lebel (AGUR Dunkerque), Paul Lecroart (IAU Île-de-France),
André Morand (AGURA Moselle), Sébastien Reilles (AUD Clermont Métropole Urbanisme), Marie-Sophie Thil (AGAPE Lorraine Nord),
Clotilde Watier (AUD Régions nîmoise et alésienne)

Aux techniciens de l'agglomération et de la ville qui ont accompagné les travaux, et notamment

pour la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral : Christophe Cardon, Myriam Dehouck, Catherine Hogervorst, Christine Luciani
pour la ville de Fécamp : Ismérie Legris, Christelle Marzolf, Benoît Grécourt, Diego Dujardin, Ourdia Siab, Martine Queuval, Sylvain Fante, Sylvie Duval, Carole Dubocage

Aux partenaires qui ont participé à la présentation des différentes facettes du territoire

Michael Smewing, Port de Fécamp, Alexandre Perdriel, Le Havre Développement, Christelle Dambry, Le Havre Développement,
Olivier Gosselin, CAUE 76, Sébastien Dumesnil, DDTM 76, Patrick Leteurtre, DDTM 76, Dominique Legouis, DDTM 76,
Michel Houbron, EPF Normandie, Denis Davoult, AIVP, Estelle Clément, Département de Seine-Maritime

À l'ensemble des intervenants dans l'organisation de ces trois jours de travail, et notamment

Christophe Cusseau, Office intercommunal de tourisme
le personnel du lycée Anita Conti et tout particulièrement Gilles Nottebart, Fabrice Neveu, l'équipe de restauration et l'équipe d'entretien
Damien et Quentin, Cinéma Le Grand Large
Alix Gay, Marie Parickmiller et Céline Carrier, AU Le Havre Estuaire de la Seine

Une pensée pour Claude Prieur figure emblématique de l'urbanisme de la région havraise pendant 37 ans, dont la disparition quelques jours avant la tenue du Club a profondément attristé ses collègues de l'AURH et ses confrères du réseau des agences.

PAUL CHEMETOV
GRAND PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE (1980)



Extraits d'une correspondance adressée après l'atelier par Paul Chemetov à l'AURH

La restitution publique, par le Club Projet Urbain & Paysage, de l'atelier de travail sur le cœur d'agglomération de Fécamp a donné lieu à un constat : la singularité évidente d'un territoire qui confronte la mer et le plateau, la vallée et la ville, avec le port comme pièce maîtresse de cet assemblage.

Les (presque) 20 000 habitants qui vivent à Fécamp ou les 40 000 de l'intercommunalité occupent un territoire que l'on peut appréhender et qui a encore des limites. Les villages et les bourgs y ont une forme ramassée et les clos-masures maintiennent le modèle ancien des fermes. Tout ceci a une forme, ce qui n'est pas le cas des extensions récentes qui oublient les leçons de ce qui fut tenté et réussi à Saint-Léonard il y a près d'un siècle sur la rue du Président Coty. Les lotissements ne peuvent résulter d'une vente à la découpe qui provoque le tohu-bohu de pavillons et se réduit à un échantillonnage des clôtures.

Cependant, et contrairement à des ports qui ont un hinterland évident comme le Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux ou Marseille, Fécamp n'est pas dans cette situation. La proximité de la gare et la générosité de la plateforme portuaire sont d'évidents atouts. Ceci a été perçu et analysé par les membres du club. Cela n'a pu être quantifié, le temps manquait, mais le développement de ce premier travail par l'AURH le permettra.

La qualité patrimoniale et bâtie de Fécamp est très grande, en dehors même des monuments reconnus comme historiques. Les appareillages de briques et de silex dans les maisons les plus communes ou dans le Palais de la Bénédicte témoignent d'un art de construire qui va à l'encontre de « la construction automatique » que l'on voit proliférer dans les lotissements récents ou les « produits » proposés dans tel ou tel catalogue.

Dans une telle ville, il faut faire le choix de la précision construite contre celui de la prolifération sans règle, pour reprendre les termes d'une tribune parue dans le journal *Le Monde** le jour de l'ouverture de votre atelier. Jean Nouvel y proposait -pour y parvenir- de protéger et de sanctuariser les terres agricoles et forestières contre l'expansion urbaine, en dehors des zones déjà urbanisées. Dans ces zones, comme le faisait remarquer l'un des participants, il nous faut traiter les espaces publics comme des aires de partage, de cohabitation et non comme des aménagements routiers, excusés en quelque sorte par un surinvestissement formel des parties hors chaussées.

Des voitures qui roulent sur un pavé roulent moins vite que sur du bitume et n'ont pas le sentiment de leur primauté. C'est un travail attentif et difficile car il doit maintenir une plateforme portuaire, accessible aux camions, mais de nombreux exemples de réponses satisfaisantes existent en France.

Les nouveaux projets annoncent une période nouvelle de la ville, ils doivent prolonger le patrimoine fécampois dans notre temps sans pastiche, ni mimétisme. Mais avec un même souci de la forme et du construit.

* Jean Nouvel : « Pour sauver les banlieues, il faut contenir l'expansion urbaine », *Le Monde*, le 27 mars 2017.



Diego Dujardin, collaborateur de la Ville de Fécamp et de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, a suivi l'ensemble des travaux pour livrer un condensé des trois jours en vidéo. Pour son implication de tous les instants, Diego a été distingué du titre de membre honoraire du Club Projet Urbain & Paysage.



Retrouvez la vidéo retraçant le Club Projet Urbain & Paysage sur
www.aurh.fr/videoPU&P

Crédits photos

Couverture et pages 4 et 5 : Vincent Rustuel, Agglomération Fécamp Caux Littoral | Pages 8 et 9 : AURH | Pages 10 et 11, de gauche à droite, de haut en bas : AURH, office intercommunal de tourisme de Fécamp, AURH, AURH | Page 13 : AURH, office intercommunal de tourisme de Fécamp, AURH, AURH | Pages 14 et 15, photo de l'accueil par les élus du territoire : Agglomération Fécamp Caux Littoral – Autres photos : AURH | Pages 16 et 17 : AURH, AURH, office intercommunal de tourisme de Fécamp | Page 20 : AURH | Page 21 : AURH | Page 23, photo centrale : office intercommunal de tourisme de Fécamp | Pages 26 et 27 : istock Kzenon, AURH | Pages 34 et 35 : AURH | Pages 25, 33, 42, 45 et 46 : AURH

CLUB PROJET URBAIN & PAYSAGE

Direction éditoriale

Yves Gendron
Frédéric Roustan
Gwenaëlle Zunino

Comité de rédaction

Julien Duprat
Thierry Lochard
Boris Menguy
Jessy Oukoloff

avec la participation de

Alix Gay
Marie Parickmiller

Comité de relecture

Jérôme de Crignis
Marie-Marthe Fauvel
Yves Gendron
Sébastien Lebel
Paul Lecroart
Frédéric Roustan
Gwenaëlle Zunino

Directrice de publication

Brigitte Bariol-Mathais



AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE



AURH
Agence d'Urbanisme
de la Région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
ÎLE-DE-FRANCE